



Comptes-rendus des groupes de discussion

Ces différents comptes-rendus ont été réalisés dans le cadre d'un *forum ouvert* lors de la journée « Nos Futurs », organisée le 06 octobre 2016 par Le Forum-Bruxelles contre les inégalités.

Cette méthode participative permet à toute personne dans le public d'initier un groupe de discussion sur un sujet en rapport avec une question centrale. Lors de cette journée, il était proposé de réfléchir à cette question : « *A Bruxelles, un jeune sur trois subit la pauvreté. Devant cette jeunesse sacrifiée, comment le travail social peut-il se montrer inventif ?* »

Les comptes-rendus qui suivent ont été rédigés par des secrétaires qui se sont désignés bénévolement le jour-même du colloque. Nous soulignons la rigueur avec laquelle ceux-ci se sont astreints à la tâche et nous les en remercions. Nous insistons toutefois sur le fait que ces comptes-rendus n'ont pas été relus par les membres des groupes de discussion. Ils doivent donc être considérés comme un reflet relatif de la teneur des débats qui ont animé ces groupes de discussion. Nous avons intégré autant que possible les différents commentaires qui ont été ajoutés de manière manuscrite sur les impressions de ces comptes-rendus affichés dans le Grand Journal.

Nous avons soumis à un correcteur ces textes afin d'en enlever les éventuelles fautes d'orthographe. Aucune modification de style ni de contenu n'a été réalisée. Il reste éventuellement quelques « coquilles ». Nous vous prions d'être indulgents, notamment par rapport à l'orthographe des noms des participants.

Nous remercions vivement tous les participants à cette réflexion collective pour leur investissement et leur implication dans la dynamique de ce *forum ouvert*. Nous escomptons que cette transmission d'idées et d'opinions va nous inspirer dans le cadre de notre prochaine recherche-action sur la jeunesse bruxelloise.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

L'équipe du Forum – Bruxelles contre les inégalités

Sujet	
Approches positives en travail social	
Session 01	Lieu R01
<p>Initiateur : Laurent Konopinsky (directeur à l'association APPUIS)</p> <p>Secrétaire : Véronique Laurent (coordinatrice à la Coordination de l'Action sociale de Schaerbeek)</p>	<p>Sont passés par l'atelier : Michel Thiry (coordinateur à La Varappe), Hélène Eggen (codirectrice de Dynamo), Agnès Van Leeuw (éducatrice et socio-thérapeute à AMO'Rythme), Christelle Trifaux (directrice au Service Droit des Jeunes), Catherine Lavolette (chercheuse à l'IWEPS), Damien Lefeuve (directeur à l'AMO C.A.R.S.), Valérie Flahaux (gestionnaire locative à Logement pour tous), Véronique Martin (coordinatrice à la fédération francophone des travailleurs de rue), Alice Jaspert (chercheuse à l'ULB), Margaux Katz (AS au CPAS de Bruxelles), Magali Company (soutien pédagogique à la FMJ), Maïté Stiévenart (TS @Home 18-24), Bertrand Lombaert (TS @Home 18-24), Olivier Gatti (directeur du CEMO), Émilie Charlier (chercheuse à l'Université de Mons), Vanessa, Silhem et Céline (jeunes accompagnés par l'association APPUIS)</p>

Résumé des échanges

- Sur la base de photographies choisies par les participants parmi plusieurs photos proposées (photo-langage), les participants à cet atelier ont été invités à exprimer leur rêve, qu'il soit personnel ou professionnel.
- Partir des rêves, des souhaits et des réalités peut permettre d'envisager différemment le travail social en ne prenant pas comme point de départ des difficultés, mais plutôt des souhaits ou des rêves. Cela donne un élan, une légèreté. Cela permet une approche beaucoup plus positive du travail avec les jeunes, et plus globalement, du travail social.

Développement

PHOTOS CHOISIES PAR LES PARTICIPANTS ASSOCIÉES À UN RÊVE

- La nature : pouvoir marcher en montagne.
- Des personnes en chaise roulante qui jouent au basket : passer de l'être vers l'avoir pour envisager le handicap.
- Des personnes SDF : éliminer la pauvreté.
- Les Anonymous : construire un mouvement social qui puisse changer nos systèmes de pensée.
- Des personnes en apesanteur : faire un pas de côté, prendre du recul, sortir du cadre.
- Des personnes qui protègent des personnes qui prient : tout le monde est égal/laisser tomber les préjugés.
- L'humanitaire : faire de l'humanitaire ici ou là-bas.
- Une maman affectueuse avec son enfant : renforcer la bienveillance en dialoguant avec les jeunes. Cela change le monde.
- Un enfant malade : faire de l'humanitaire et renforcer la solidarité internationale.
- Le sourire d'une petite fille : sourire plus, partager.

- Des mains : partager.
- Un bateau à marée basse: héberger les jeunes et être des acteurs de compétences. Renforcer la confiance.
- Un champ: sortir d'une approche cadrée propre à un CPAS.
- Se parler au départ de deux univers différents: faire des ponts.
- Un panneau routier: sortir les jeunes des institutions de la justice pour faire connaître leurs rêves.
- Un chantier: illustrer la révolution des travailleurs sociaux pour faire connaître les rêves des jeunes.
- Des jeunes qui jouent au foot sous la pluie: prendre du plaisir dans son travail, avec les jeunes, créer du lien, être inventif.
- Un lac: dépasser la vision stricte du lac pour voir un effet d'un paysage sur l'eau, soit voir l'impact des actions qu'on entreprend.
- Des bébés: s'occuper d'un bébé pendant une journée.
- Une famille heureuse: renforcer les collaborations entre les secteurs, les connaissances de chacun et l'envie de travailler ensemble.

POINTS D'ÉCHANGES

- **Entretenir des relations humaines nourrissantes, bienveillantes et positives** avec les jeunes est fondamental. C'est quelque chose qui est fondamental et prioritaire dans le travail social et qui est parfois délaissé au profit d'une approche plus axée sur le matériel très présente en France (donner un logement au jeune...). Verbaliser des violences, un vécu, permet aussi de s'émanciper.
- **Prendre du plaisir avec les jeunes** permet d'être dans des approches positives et pas dans la souffrance. En France, les travailleurs sociaux ont été formatés pour être des experts des difficultés. Partir des forces et des compétences des personnes qu'on accompagne donne une approche positive, une situation d'arrivée satisfaisante.
- En travaillant sur le rêve avec les jeunes, l'association APPUIS établit leur **bilan de compétences personnelles** à partir duquel ils peuvent voir leurs forces, se regarder et se considérer comme «capables». Quelques petites phrases pour ce bilan avec les jeunes: «Depuis que j'ai vécu cela, j'ai appris que...», «Qu'est-ce que je suis en train d'apprendre?», «Qu'est-ce que je suis en train de vivre?», «Comment me rapprocher de mon rêve?».
- **Méthodologie de travail ESPER**: E comme Espoir, S comme Soutien (formation, soutien social...), P comme Propre Avocat (être son propre avocat pour pouvoir développer sa propre argumentation, dire plus facilement ce qu'on est et ce qu'on pense), E comme Empowerment (retrouver le contact avec soi-même, sa confiance, sa force), R comme Responsabilité pour soi-même.

- La technique du **photo-langage** stimule, remet la pensée en mouvement en étant connectée à des images. Claire Belisle est une spécialiste de la question et a réalisé plusieurs photo-langages associés à différentes thématiques.
- **Il existe quelque chose de l'ordre de la révolution à construire!** Une révolution qui pourrait commencer par des petites actions locales, au niveau des travailleurs sociaux en se posant des questions, en pensant autrement, en travaillant différemment, en créant des nouveautés. Il existe aussi beaucoup de dispositifs (comme les bilans de compétences par exemple), qu'on peut appréhender différemment, de manière positive plutôt que négative. C'est la même chose pour les postures.
- **Des enjeux** sont que le travail social se transforme dans un contexte de **différences de temporalités** entre le politique, le travail social et le public, avec la **collaboration de tous les types de savoirs** (les savoirs scientifiques, les savoirs techniques, les savoirs des gestionnaires et l'expérience des acteurs eux-mêmes). Un manifeste du travail social, qui le repense avec de nouvelles postures, sortira prochainement en Belgique.

Sujet	
Comment rendre possible la radicalité de la jeunesse?	
Session 01	Lieu R02
Initiateur : Manu Gonçalves	Sont passés par l'atelier: François Van Haelen, Samuel Desmedt, Véronique Artus, Catherine Luxereau, Jeanne-Marie Sevaux, Cécile Foucart, Silvia Terra Rafael, Michèle Chengoua, Louiza Chalioui, Gamze Karabulut, Hatice Turkman, Juliette Béghin, Hanah Jabloun, Soumaya Hakim Chaairi, Seyma Dagyan
Secrétaire : Manu Gonçalves	

Résumé des échanges

- Radicalité... le sens des mots
- Violence, raison sociétale et structures figées
- Oppression, aliénation, possibilisme
- Partage des savoirs, culture, école
- Questionnement, authenticité, accueil

Développement

Radicalité... le sens des mots

Aujourd'hui ce mot renvoie tout de suite à la seule radicalisation. Et celle-ci n'est plus entendue que sous sa facette religieuse et violente. Pourtant la radicalité c'est d'abord en revenir à la racine des choses, à leur essence, à ce qui nous porte à un moment. Les jeunes, et particulièrement les jeunes en situation de précarité (quelle que soit la forme de celle-ci) se retrouvent aujourd'hui dans une position où l'on attend d'eux la réalisation d'un potentiel (celui de leur jeunesse) mais en précisant bien que ce potentiel doit (mais on dit ne peut et on rajoute parce que c'est le monde qui est ainsi fait) se fonder dans des règles et selon des procédures étape par étape. On interdit ainsi même la création qui peut émerger de la radicalité tout en envoyant le message que ce qui est possible ne l'est que dans un cadre bien délimité.

Violence, raison sociétale et structures figées

Nous sommes dans une société très violente, où les choses ne se renouvellent pas. On a le sentiment d'être tous pris dans un monde figé. Or, pour bouger, on doit prendre des risques et si on pousse aujourd'hui les jeunes à être quelque chose, c'est à être raisonnable.

Il faut soutenir la colère légitime des jeunes qui sont dans des situations de précarité et d'injustice (car c'est une injustice qui est faite aux jeunes générations que de leur rendre difficile, voire impossible le déploiement de leurs ailes). Il faut rendre cette colère possible.

La structuration figée des choses enferme les jeunes dans des rôles ou les mène dans certaines directions toutes plus négatives les unes que les autres (radicalisation, retrait ou décrochage de la société, retournement contre soi...)

Oppression, aliénation, possibilisme

Il y a aujourd'hui une codification extrêmement prégnante dans une série de dimensions de nos vies. Nous en sommes arrivés à ne plus penser nos besoins qu'en termes « consommatoires » et à ne plus donner notre avis que pour le choix du smartphone qui va nous relier aux autres.

Nous ne nous autorisons plus à penser que dans un cadre défini ailleurs par un « on » tout aussi indéfini. Avant que d'oser dire quelque chose, on s'inquiète de la possibilité de sa réalisation. Et si on croit (on hésite à penser) que ce n'est pas le cas, on s'abstient. Cela montre l'étendue de notre aliénation, la violence qu'on s'inflige et qu'on inflige à nos publics.

Partage des savoirs, culture, école

Il faut relier l'impossible d'une radicalité bien comprise aux radicalisations que l'on peut observer et qui soulignent le manque ou l'absence de culture, de mode d'expression et la pauvreté générique de l'école, des médias et du vocabulaire utilisé. Les mots ont un sens et l'actuel choix des mots produits aujourd'hui des effets de radicalisation qui n'ont rien à voir avec la radicalité qui peut venir interroger et nourrir une société.

La radicalité produit toujours un questionnement. Sommes-nous capables de l'accueillir?

Les jeunes manquent de support pour prendre la parole. Ils ne la sentent pas bienvenue. Ils ont le sentiment de faire face à de la pensée instituée et, devant elle, se positionner, c'est prendre le risque d'être catalogué.

Pour pouvoir être radicaux, les jeunes ont besoin de sécurités de base, mais, aussi, de savoir, d'échange, de culture quitte et surtout s'il s'agit de les remettre en cause.

Questionnement, authenticité, accueil

Ce qui est manifestement de plus en plus difficile dans nos sociétés, c'est de faire une place au questionnement. Or, le propre de la jeunesse, c'est de venir interroger et remettre en question les choix posés par ceux qui la précèdent.

Pour accueillir ce questionnement, il faut être dans une disponibilité qui déborde la professionnalité, qui nous relie à l'authenticité de celui ou celle que l'on est.

C'est d'engagement qu'il est question, celui d'individus qui conscients des peurs qui traversent aujourd'hui la société restent des individus critiques par la compréhension qu'ils ont d'eux-mêmes mais aussi du monde qui l'entoure.

Sujet :

**Comment mobiliser les jeunes autour de projets culturels
et citoyens à moyen et long terme?**

Session 01**Lieu R 05****Initiatrice :**

Alice (Article 27)

Sont passés par l'atelier : 15 personnes**Secrétaire :**

Tatiana (BRAVVO)

Résumé des échanges

- Accessibilité (importance de l'accueil + travail de rue) et proximité (travail collectif et individuel)
- Confiance (prendre le temps de créer des liens)
- Cadre minimum
- Responsabiliser (ex. : participation au conseil d'administration)
- Motivation (motivation individuelle de chacun et commune du groupe)
- Construire les projets en fonction de leurs besoins et autour de leurs envies (foot, cinéma...).
- Pas évident de sortir des sentiers battus
- Difficulté d'assurer la mixité culturelle et la mixité sexuelle (cela prend énormément de temps)

Développement

Faire sentir au jeune qu'il fait partie du processus, l'interroger sur ses besoins pour le mobiliser, le responsabiliser dans le suivi du projet, pour **le rendre porteur du projet** et que celui-ci devienne un espace-temps dont le jeune peut s'emparer de manière positive et pas trop formelle.

Importance du lien avec l'**animateur**, de son attention aux compétences de chacun (sportives, artistiques, littéraires...) afin qu'il puisse rebondir sur les besoins exprimés.

Passer dans les écoles, mentionner l'existence des maisons de jeunes et de leurs projets semble assez efficace pour attirer les jeunes. Reste que les jeunes sont souvent dans le cloisonnement, isolés par la **peur de la stigmatisation**. D'où la nécessité d'organiser des rencontres entre associations (ex. : maisons d'accueil et maisons de jeunes) et d'un travail d'accompagnement vers l'extérieur.

La mixité culturelle et sexuelle est très difficile et lente à atteindre.

Sujet :**Le service citoyen comme outil de mobilisation,
valorisation et reconnaissance pour des jeunes précarisés****Session 01****Lieu R05 (bis)****Initiateur :**

François Ronvaux

Sont passés par l'atelier : F. Ronvaux, A. Goessens, D. Wautier...**Secrétaire :**

Alexandrine Goessens

Développement

- Le programme du service citoyen (www.service-citoyen.be) consiste en un engagement volontaire de jeunes de rendre un service à la collectivité pendant un temps plein et relativement long (6 à 12 mois).
- Tous les jeunes peuvent participer au service citoyen (pas de critères de sélection à l'entrée). La répartition des jeunes au sein des groupes (« promotions ») du service citoyen se fait en tenant compte de critères de mixité sociale (diplôme, origine, parcours migratoire, recherche d'emploi, handicap, fille-mère...). Cette diversité dans les groupes-promotions contribue à l'ouverture sociale, culturelle et économique pour les jeunes.
- Un constat : alors que l'emploi ne constitue en aucun cas un objectif du service citoyen, la plateforme Service citoyen constate qu'après six mois presque trois quarts des jeunes trouvent un emploi (ou une nouvelle formation qualifiante).
- De même, les jeunes primo-arrivants qui participent au programme font preuve d'une très grande motivation et implication dans la réalisation de leur service citoyen. C'est sans doute lié à leur volonté de rendre quelque chose à la société qui les accueille. À son tour, le service est une belle occasion pour eux de s'intégrer à la société tout en s'épanouissant sur le plan personnel.
- L'impact principal du service citoyen pour les jeunes participants est de leur offrir un cadre (=structurant) bienveillant pour mûrir leur projet de vie, leurs projets pour leur vie, pour avoir une vision plus claire de leur situation présente (envies, compétences, manques, affinités...) et de leur avenir.
- Les jeunes précarisés constituent un des public cible du service citoyen : 85% sont des demandeurs d'emploi, 50% des jeunes faiblement scolarisés (pas de CESS) et 60% sont étrangers ou d'origine étrangère non-européenne (selon les statistiques des participants sur Bruxelles)
- Avec le cadre de travail proposé (4 jours/semaine pour la mission, 1j/semaine de formation – mission principale, mission accessoire), les jeunes acquièrent des *soft skills*, des compétences transversales, qui leur sont utiles pour les différents aspects de leur vie de jeunes adultes

(respect des horaires et des règles, expression, présentation, sociabilité, communication, confiance en soi, reconnaissance...).

- Question : « Que faire pour les jeunes émergeant au CPAS qui “n’accrochent pas” au service citoyen car ils sont pressés de gagner leur vie (par un travail rémunéré)? Les jeunes précarisés sont soumis à différentes pressions, obligations dans le cadre de leur responsabilisation/autonomisation/ activation. Cela peut s’avérer contre-productif pour ces jeunes qui ont besoin d’un temps pour se retrouver – voire de se trouver – rien que par rapport à eux-mêmes, sans être jugés, évalués dans le cadre d’une évaluation/activation.
- Le développement du service citoyen est l’otage des différents niveaux de pouvoir et des différentes compétences entre les entités fédérales belges (Régions et Communautés). La complexité institutionnelle du pays est une vraie difficulté, un véritable frein à l’innovation.
- Question : le service est pour l’instant non obligatoire. Crainte qu’il soit instrumentalisé ou *in fine* imposé dans un parcours d’insertion.

Sujet :
Le paradoxe entre ce qui est dit des jeunes et ce qu'ils sont/vivent réellement

Session 01

Lieu R07

Initiatrice :
 Léa Frédeval

Sont passés par l'atelier :

Secrétaire :
 Chantal Mazaëff
 (ISSM Mulhouse)

Résumé des échanges

- Questionnement posé par Léa : comment changer le regard sur les jeunes aujourd'hui? Conscience d'être privilégiée, blanche, prénom à consonance « locale »; or aujourd'hui, *intersectionnalité* des problématiques et stigmates
- Pourquoi les jeunes sont-ils perçus comme égoïstes et paresseux?, image qui ne correspond pas au ressenti de nombreux jeunes... Quel est le moteur qui guide les jeunes, comment prendre en compte leurs envies, ne pas les enfermer dans des cases, leur permettre de vivre leurs envies
- Un besoin de reconnaissance face à une identité perçue comme négative.
- Sentiment d'un racisme anti-jeunes, certains anciens présents dans le groupe rappellent que ce ressenti existe depuis la nuit des temps... les jeunes sont naïfs, crédules, inexpérimentés dans le Larousse, oui ça peut être aussi une qualité ou une force.
- Clivage entre les générations, la génération actuelle est construite par le Net, le savoir est sur internet aujourd'hui? modifier les modes d'apprentissage.
- Climat de peur, de menace règne.

Développement

Quel rôle des travailleurs sociaux (TS) pour contribuer à une meilleure image des jeunes? Le constat peut être fait que des TS ont parfois centrés leurs actions dans des volontés occupationnelles... Or non, les TS doivent recréer du lien social, soutenir les jeunes pour qu'ils restent en lien avec la société, avec les vieux et les autres – face à l'individualisme, l'enjeu est de reconstruire du lien social.

Le système scolaire est à réinterroger, car il ne répond plus aux besoins des jeunes, ne permet plus l'accès au travail, avec une remise en question du sens de l'école, de ses modalités – on forme des gens pour qu'ils soient conformes, faut-il plus leur permettre d'être soi, simplement soi?

Interroger le système qui produit des générations sacrifiées, mais pour qui, pourquoi? Qui a intérêt?

Effets de catégorisation, les jeunes, les vieux...

La discrimination est structurelle, au point que certains jeunes issus de familles d'origine maghrébines veulent rentrer dans le pays de leurs parents face au rejet qu'ils ressentent dans certains espaces.

Le rôle du TS est de permettre aux jeunes de dire leurs envies, de les accompagner, de ne pas faire les choix à leur place, c'est aux jeunes de savoir – comment entendre les envies hors système?

L'entreprise arrive à sa fin, il y a envie d'une *ubérisation* de la société, alors que dans le même temps, un certain pourcentage des SDF en France sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Il existe aussi des alternatives positives, qui aident les jeunes à être légitimes, à être créatifs, des perspectives sont à explorer (ex. des maisons de jeunes qui travaillent sur le développement de la citoyenneté alternative).

Difficile de parler d'une seule jeunesse, d'un seul groupe homogène – des jeunes n'ont pas reçu les outils pour leur permettre d'agir, le système scolaire peut-il y remédier?

Des jeunes de 22 ans sont aujourd'hui déjà fatigués, la vie est longue encore...

Des jeunes n'expriment plus de désir, sont anesthésiés, n'osent plus, lâchent, pourquoi?

Vision idéalisée des ex-jeunes, les générations précédentes ont aussi subi, mais par contre si on décrochait de l'école, on allait à l'usine, on avait un espace. Aujourd'hui on se retrouve seuls.

Sortir des logiques de luttes entre groupes générationnels, dépasser ces oppositions, s'engager dans des dynamiques de réciprocité, chacun avec ses savoirs.

Sujet :**Accès aux services d'accueil, aux loisirs et à la culture****Session 01****Lieu R08**

Initiatrice :
Séverine Acerbis

Sont passés par l'atelier : Adèle Baldewyns, Jacqueline Detry,
Alexandra Padilla

Secrétaire :
Émilien Hommé

Résumé des échanges

- **CONSTAT :** difficulté d'accès pour la jeunesse précarisée en particulier.
- **CONSTAT :** dans le secteur de la petite enfance, idée très forte que les parents qui ne travaillent pas n'ont pas besoin de place pour leur enfant dans une crèche alors que de nombreuses études prouvent le contraire.
- **CONSTAT :** l'orientation principale qui est presque toujours préférée, c'est études-diplôme-métier-salaire-etc. = être autonome et ne pas coûter. Il n'y a donc de la place que pour l'école, les devoirs et la réussite.
- **CONSTAT :** les loisirs, la culture, les accueils extrascolaires sont primordiaux pour pouvoir se valoriser en dehors du parcours scolaire → favorise la confiance en soi, le respect de soi.

Développement

Suite aux constats, tout le groupe est d'accord pour dire que la créativité et l'imagination devraient être développées aussi bien à l'école qu'en dehors. Ce sont des moyens d'expression incontournables pour permettre la valorisation de soi.

La jeunesse précarisée/sacrifiée y a effectivement peu accès car enfermée dans les constats susmentionnés : évolution limitée au parcours scolaire, école-ghetto, étiquettes, idées préconçues de la réussite (qu'on a tous et toutes d'une manière ou d'une autre)...

L'objectif : permettre à tous les jeunes d'avoir accès à autre chose que l'école. On ne nie pas ici l'importance de l'école, mais on souligne le fait qu'il existe d'autres moyens de se réaliser en tant que personne. Ils pourraient y avoir accès au sein de l'école ou en-dehors.

- Dans le premier cas, l'école s'ouvrirait à de nombreux acteurs différents qui feraient vivre leurs initiatives à l'intérieur même de l'école. L'éducation y serait considérée comme un processus global contribuant au développement du jeune dans ses compétences scolaires ET extrascolaires. Le groupe souligne aussi que cette notion pourrait être prise comme école = institution totale, et il faudrait alors se méfier des étiquettes qui colleraient en permanence sur les jeunes.

- Dans le deuxième cas, l'école serait garante d'un apprentissage orienté vers la recherche et la découverte d'accueil extérieur de loisirs, culture et activité extrascolaire. L'école contribuerait à comprendre et connaître les codes et habitudes d'autres lieux pour en faciliter l'accès. On peut reprocher à l'école de ne pas être ouverte, mais, si elle le devient, aux acteurs extérieurs aussi de s'ouvrir vers elle pour collaborer.
- Dans tous les cas, l'extrascolaire ne devrait jamais être un palliatif à l'école. L'extrascolaire devrait être au contraire un lieu de cohésion sociale, de respiration, qui permet d'avoir des repères différents dans un cadre différent, qui permet d'élargir les possibilités qui s'offrent à un jeune et à sa famille.
- Dans le même sens, il convient de travailler avec les milieux d'accueil, de loisirs et de culture afin de se rendre plus accessible aux populations défavorisées. Le milieu extrascolaire est parfois mieux outillé pour tisser un lien de confiance et valoriser le jeune que le milieu contraint de l'école (car pas d'inscription, lieu ouvert, plus léger pour accueillir).
- Notre jeunesse sacrifiée a besoin, plus que jamais, d'être valorisée. Elle ne pourra pas l'être qu'à l'école, mais également au travers de ce qui leur est proposé en dehors. Le travail social pourrait y être un exemple bienveillant, qui va vers les jeunes et leurs familles et qui les accompagne à la recherche de possibilités de loisirs de culture, et ce, dès le berceau.
- Valoriser aussi les acteurs sociaux, culturels, éducatifs, ce serait permettre d'augmenter leur capacité d'agir, de prendre conscience de nouveaux publics, d'enjeux de leur quartier, des autres acteurs et de ne pas rester qu'entre semblables pour continuer à soutenir et à accompagner les jeunes, leurs parents, leurs familles.

Sujet :**Le rôle de prévention de « l'information en ligne »****Session 01****Lieu M01****Initiatrice :**

Marlene Nuhaan

Sont passés par l'atelier : Fanny Heinrich, Fanny Laurent, Catherine Giet, Mélissa Cornard, Marjorie Bierna, Marco Gianonni, Nicolas Stinglhamber, Jamila

Secrétaire :

Nicolas Stinglhamber

Résumé des échanges

- Présentation du site de Bruxelles-J par Marlene Nuhaan.
- Comment amener le jeune à chercher l'information? Faut-il qu'il la cherche ou doit-on laisser des intermédiaires la lui fournir?
- Doit-on/Peut-on mettre tous les types d'information sur internet, accessibles sans intermédiaire? → La question d'une mauvaise interprétation par le jeune.
- Le travail en réseau et internet – comment collaborer avec les partenaires sur le Net.
- Doit-on amener le jeune à prendre un contact direct avec l'action sociale? Si oui, comment?

Développement

Bruxelles-j.be est un site d'information sur toutes les questions qui concernent les jeunes. Il est le fruit d'une collaboration entre 13 partenaires. Infor Jeunes Bruxelles est concerné par environ 60 % des questions posées sur le site. Les autres partenaires sont, entre autres : CIDJ, Infordrogue, Questions-Santé, Plateforme citoyenne, Altervision, Dynamo International...

Au mois de septembre, le site a accueilli 6.000 visiteurs chaque jour.

Les avantages d'un site internet pour informer les jeunes sur des sujets sensibles :

- Le jeune ne doit pas se déplacer
- Pas besoin de rendez-vous
- Gratuit
- Anonyme
- 24 h/24

Au-delà de Bruxelles-J, certains intervenants trouvent qu'il manque d'infos concrètes accessibles pour les jeunes : surendettement, accès au logement, à l'emploi...Que faire lorsqu'on est jeune et qu'on fait face à des problématiques de ce genre? D'autant plus que de nombreux jeunes subissant la précarité ont peur d'agir. Ils se sentent noyés, submergés, craignent les réactions des autres et l'échec de manière générale. Souvent, ces personnes préfèrent rester inactives et ne cherchent pas forcément d'elle-même l'information.

Marlene, de Bruxelles-J, a constaté que les jeunes les contactent plus facilement eux plutôt que des instances de « contrôle » comme Actiris ou l'Onem.

Marjorie, de chez Infor Jeunes Tournai, explique qu'ils essayent de toujours privilégier le contact direct avec les jeunes. Ils mettent donc des informations en ligne, mais pas forcément tout.

Elle évoque également une autre antenne d'Infor Jeunes qui propose des permanences sur Facebook une après-midi par semaine. Cela signifie qu'un travailleur social est connecté tout l'après-midi sur le compte Facebook de l'Infor Jeunes et répond aux questions des jeunes. Cela semble « bien fonctionner ».

On se pose ensuite la question de la sensibilité de certaines informations et de l'interprétation de ces infos par les jeunes. On donne l'exemple des fugues ou de l'expulsion des jeunes hors de leur domicile par leurs parents. Les infos en la matière sont très complexes (emploi, logement, droit social, risque de la vie en rue...).

Fanny (Quartier libre – SOS Jeunes) explique qu'ils sont en train de créer un site spécialement dédié à ces questions-là. Ce site internet est un moyen pour informer le jeune qui cherche à fuguer afin que cette fugue se fasse le plus en sécurité possible, et qu'il s'adresse immédiatement aux bonnes personnes. Le but est bien d'éviter des situations dramatiques et des violences subies en rue (notamment les cas d'agression sexuelle).

Marco (Quartier libre – SOS Jeunes) rappelle que l'accès à Internet n'est pas garanti pour tous. Surtout pour les publics précarisés. D'où l'importance d'une version papier des infos présentes en ligne. Bruxelles-J travaille à la création de prospectus qui reprennent les 10 sujets les plus recherchés sur leur site.

Bruxelles-J a également une sorte de forum, qui est véritablement un lieu de partage de vécu. La question de la modération est abordée. Mais Bruxelles-j ne subit pas trop de propos racistes, sexistes... Lorsque cela arrive, ils suppriment les remarques. Une charte de bonne conduite sur le forum est adressée à tous les utilisateurs.

PRÉVENTION grâce à l'information en ligne :

Selon Marlene, Bruxelles-J a un rôle préventif grâce à la rapidité de l'accès à l'information et à la redirection du jeune vers la bonne institution, vers le bon partenaire de Bruxelles-J. Les sujets les plus recherchés sur le site sont « travailler », « étudier », « quitter le domicile familial ».

REMARQUE GÉNÉRALE

Tous les intervenants semblent d'accord pour dire que les jeunes ont de plus en plus de mal à « pousser la porte » des associations (AMO ou autres). Internet est donc un moyen pour communiquer avec le jeune et l'amener à entrer en contact avec des personnes qui vont pouvoir l'accompagner et le guider en cas de crise, si possible AVANT la rupture.

INTERNET, c'est un moyen de communication NÉCESSAIRE pour le travail de première ligne dans l'aide à la jeunesse. Informer le public est une des missions des personnes présentes. Or, le public précarisé est un public distant des sources d'information. De plus, trouver les mots justes et la bonne manière de dire les choses n'est vraiment pas simple. Internet est un outil de plus, qu'il s'agit d'adapter au public concerné.

Sujet	
La formation professionnelle des jeunes précarisés :	
<ul style="list-style-type: none"> - Comment favoriser l'accroche/créer un réseau pour permettre un parcours abouti? - Quelle place pour la formation professionnelle dans la lutte contre la précarité 	
Session 01	Lieu M 02
Initiateurs : Alexis & Nicolas (Bruxelles Formation)	Sont passés par l'atelier : Vien (MLoc Molenbeek), Ramon (asbl Seuil), Amal & Marie (Cemo + CPAS St-Gilles), Sarah (CSC), deux étudiantes (ISFFSC)
Secrétaire :	

Résumé des échanges

- Comment toucher le public
- Multiplicité et cloisonnement des acteurs
- Priorités pour les jeunes >< priorités pour les institutions
- Rythme et hygiène de vie

Développement

Les jeunes sont un peu perdus entre tous les services (Actiris, CPAS, BF, Mloc,...) et développent une défiance par rapport à eux.

Certaines priorités priment par rapport à la formation : logement (ex. Kots autonomes provisoires à Saint-Gilles), crèche (halte-garderie Actiris), finances (faut-il mieux rémunérer la formation?), assuétude (relais vers les maisons médicales)...

Mise à l'emploi de 70 % en fin de formation professionnelle, mais sélection drastique et nombreux décrochages (mécanisme d'exclusion) + précarité de certains emplois.

Discours paramétrés des jeunes, une fois en prise avec les institutions (même déjà en SAS, services d'accrochage scolaire) => difficulté d'avoir un vrai dialogue avec les jeunes.

Difficulté pour certains jeunes de sortir du dispositif d'insertion (ils enchaînent les formations) : une piste de solution serait de faire un lien avec l'éducation permanente + cohésion sociale.

Nécessité de coordination entre tous les acteurs (emploi, formation, cohésion sociale, enseignement).

Sujet**Comment aider/accompagner les familles menacées par le sans-abrisme pour éviter d'en arriver là?****Session 01****Lieu M03****Initiateur :****Sont passés par l'atelier :****Secrétaire :**

Dominique Crauwels

Résumé des échanges

- Le sans-abrisme est un terme qui englobe une multitude de situations (pas seulement les gens qui vivent dans la rue). Il y a ceux que l'on rencontre et qui sont « sur le fil », et les autres, ceux qui sont déjà très loin...qu'on pense perdus et déracinés à tout jamais mais pour lesquels on apprend que des contacts existent encore avec la famille...
- Intervenir, c'est agir avec NOS priorités en termes de besoin, priorités qui ne sont pas toujours les leurs.
- Après plusieurs années passées à entrer en contact avec ces personnes en difficulté, un réseau de services-ressources s'est mis en place mais cela a pris énormément de temps (bénévoles pas disponibles toute la journée, diversité des demandes d'aide, aides complexes...). L'idéal serait de créer un réseau ou l'on pourrait aisément trouver (référentiel, par exemple) à qui s'adresser pour obtenir l'aide nécessaire. Car, si cela n'est pas chose aisée pour nous, pour les bénéficiaires, c'est tout à fait impossible.
- Il s'agit donc de leur permettre une meilleure visibilité (Médibus, doucheflux, carte indiquant les sanitaires dans la ville, présence d'infirmières dans les rues...)
- L'éducation par les pairs semble aussi être une piste intéressante...mais est un outil à double tranchant : risque de voir passer de l'autre côté des personnes qui continuent leurs propres « thérapies » par l'aide aux pairs pour certains, ayant le bénéfice de l'expérience en tant qu'ayant vécu la situation pour d'autres.
- La formation continuée et l'importance d'aller vers le développement social sont aussi des pistes de réflexion si on veut être dans la prévention.
- Diminuer les charges administratives, les trajets et les envois d'une administration à l'autre.

Sujet :

Réfléchir à des politiques inclusives à l'égard des jeunes exclus de tout (école, SAJ, droit au séjour, CPAS, centres d'accueil...)

Session 01**Lieu M04****Initiatrice :**

AS Leloup

Sont passés par l'atelier : Riffitemساني, Duplan, Bourdon,

Amerijckx, Maun, Ugeux, Chenevière, Semal, Dumortier, Raskin

Secrétaire :

AS Leloup

Développement

On peut illustrer le sujet par différentes situations :

- la situation d'un MENA de 17 ans (ou ex-MENA de 18 ans) sans papiers qui arrive dans un service de première ligne;
- Une famille sans papiers à la rue ;
- Une MENA de 17 ans sans tuteur qui a besoin d'être opérée (et dont l'opération n'est pas essentielle à sa survie).

En tant que service de première ligne, il nous est difficile de les aider vu qu'il s'agit d'usagers « sans droits ». Or, ils sont de plus en plus nombreux.

Comment faire pour accomplir quand même un travail social avec eux sans bêtement les renvoyer ailleurs et en « tenant le coup » moralement?

Idées

- Relayer nos constats vers le politique (interpellations) afin qu'ils prennent conscience de leurs politiques d'exclusion et de leurs effets.
- À défaut de voir le politique nous aider à trouver des solutions à l'égard de ce public exclu de toute forme d'aide, « trouver des astuces » en interne pour quand même aider ce public exclu en utilisant par exemple des fonds propres pour leur venir en aide, développer davantage des collaborations avec le secteur afin de trouver des solutions pour ce public (par exemple, connaître les adresses des squats où ces jeunes et familles peuvent loger) ou les lieux où manger gratuitement...
- Développer avant tout dans tous nos services un accueil inconditionnel, une écoute bienveillante quel que soit l'utilisateur même si on n'aura pas de solution miracle à proposer, car il y a un sentiment partagé par plusieurs que ce temps d'écoute bienveillante est très important pour ce public qui se sent souvent exclu même des services sociaux de première ligne; un service relaie l'expérience d'avoir décidé de confier l'accueil de leur service à une accueillante qui a un sens développé de l'écoute et de l'accueil au lieu d'une psychologue qui exerçait cette fonction auparavant.

- À défaut de trouver « la » solution miracle, se donner des « petits objectifs » pour ce public en se disant que c'est déjà beaucoup en :
 1. les informant au mieux sur leur situation sociale et juridique dans les difficultés qu'ils rencontrent en faisant bien la différence entre l'absence de solutions dans leur situation, car le politique l'a décidé ainsi pour telle ou telle raison (par exemple, politique d'exclusion à l'égard des étrangers...) et qu'on n'adhère pas forcément à cette situation et qu'on aurait décidé autre chose si c'est nous qui faisons les lois (faire la différence entre « ce qui est » et « ce qu'on aimerait qu'il soit »).
 2. en les accompagnant dans leurs démarches auprès des institutions ou autorités afin de les aider à faire valoir leurs droits quand elles en ont (par exemple, à la commune, au CPAS, chez Fedasil, à l'école, au SAJ, chez l'avocat...), car la différence de rapport de forces est telle que cela les sécurise souvent d'être accompagnées dans leurs démarches.
- Les jeunes ou les familles trouvent elles-mêmes parfois des solutions; par exemple pour une femme sans papiers, faire un enfant avec un homme qui a des papiers pour régulariser leur situation de séjour.
- À côté d'une politique inclusive à l'égard de ces usagers, il est fondamental de développer une politique inclusive au sein de nos services afin de sécuriser au maximum les travailleurs. En effet, vu la situation de précarité souvent rencontrée par les travailleurs au sein même de nos services, il faut absolument développer des outils de bien-être et de sécurité des travailleurs. Par exemple, en mettant des limites dans notre travail (par ex, fermer des permanences sociales en cas de sous-effectif de l'équipe afin de maintenir l'énergie positive de ceux qui restent), échanger un maximum sur les situations difficiles avec l'équipe en toute bienveillance, célébrer les « petites » et « grandes » victoires professionnelles (développer les gratifications), encourager, soutenir au maximum les travailleurs dans ce qu'ils vivent dans leurs situations professionnelles.

Sujet :

Certes, il y a des politiques spécifiques. Mais en quoi la distinction « jeunes pauvres » et adultes pauvres est pertinente, efficace et non contre-productive?

Session 01**Lieu M05****Initiateur :**

Laurent D'Ursel (Doucheflux)

Sont passés par l'atelier : Catherine (BXL formation), Élise

Derroitte (ARC), Betty Nicaise (FdSS), Léa, Wilhem De Baerdemaeker (dispositif relais), Audrey (Maison médicale Liège) et Céline (Samarcande AMO)

Secrétaire :

Céline (Samarcande AMO)

Résumé des échanges

La discussion s'est articulée autour de trois axes :

1. Distinction jeunes/adultes.
2. Définition de la précarité et la pauvreté.
3. Politiques généralistes/politiques spécifiques.

La discussion a ensuite porté sur

- Sur les différentes interconnexions entre ces trois pôles.
- Sur des recommandations et piste de solutions.

Développement**1. Distinction jeunes/adultes**

Dans le passé, on passait d'enfant à adulte en une fois. Il n'y avait pas de catégorie « jeunesse ». C'est un cadre qui répond au niveau de la législation, de la loi, des subsides et de l'organisation sociale. Il y a également une « culture jeune » qui se dégage par la société et les jeunes eux-mêmes. Ils s'identifient à cette « subculture ». Cependant, cette catégorisation ne dépend plus tant de l'âge que d'un état d'esprit. Un jeune de 23 ans peut être papa et se sentir « adulte » tandis qu'un jeune de 30 ans peut se considérer comme « un ado ».

On arrive à la difficulté de faire co-exister un cadre juridique et une réalité sociologique car il est plus « facile » pour le législateur de travailler avec des règles et lois qu'un état d'esprit.

2. Définition de la précarité et la pauvreté

La pauvreté est un seuil établi par des normes pour un pays alors que la précarité, c'est la perte des objets sociaux, ce qui fait perdre des liens et crée de la souffrance. On peut également parler de pauvreté subjective, qui est une catégorie et une dimension qui sont définies au regard de ceux qui la vivent.

Le groupe se questionne face à deux axes de la précarité de la jeunesse :

Y a-t-il plus de jeunes en précarité qu'auparavant? Ou est-ce en corrélation avec la précarisation de l'ensemble de la société? (cf. : personnes âgées, familles monoparentales, femmes SDF...)

Ou

Est-ce un nouveau phénomène qui touche la jeunesse actuelle et qui touchera nos enfants, petits-enfants avec un cumul de la précarité (logement, emplois, scolaires) ?

Est-ce qu'une jeunesse qui se précarise dans une crise économique en portera les stigmates toute sa vie?

Selon Léa, il existe une précarité entre 18/25 ans, mais la trajectoire est réversible plus tard.

On remarque également une ségrégation et hiérarchisation des précarités tant par les organismes sociaux que par les jeunes eux-mêmes.

Ex. : certains jeunes ne veulent pas aller dans certains centres car on y rencontre trop de « cas sociaux » ou des SDF.

Comment lutter contre ça? N'est-ce pas la reproduction d'une logique qui nous est inculquée durant nos plus jeunes années et dans la société? Ne faudrait-il pas lutter par un travail en amont, par un travail d'ouverture et de vivre ensemble?

3. Politique : politiques généralistes/politiques spécifiques ou les deux?

Au regard de ce groupe, la précarité est créée par la dimension politique. Il faudra un changement social fort ou de grandes réformes pour faire bouger les choses. Mais comment conscientiser les jeunes à la dimension « politique/citoyenne » alors qu'ils sont pris dans des mécanismes de survie?

La rupture de catégorie mineur/majeur crée une discontinuité des politiques (cf. point 1) qui n'est pas en adéquation avec la réalité sociale et économique.

Il s'ensuit une discussion sur une politique généraliste qui permettrait à chacun d'avoir une aide. Mais, dans la réalité, on se rend bien compte qu'il y a d'autres mécanismes qui entrent en jeu et qui ne permettent pas de toucher tout le monde. Une politique spécifique permet de s'adapter à chaque singularité, mais a pour effet de « rejeter » ceux qui ne sont pas dans le cadre ou qui ne frappent pas à la bonne porte.

4. Recommandations et pistes de solutions

Comment le travail social peut-il se montrer inventif?

Le terme qui nous vient tous à l'esprit est de décroisonner l'aide sociale de ses catégories... Mais si on utilise ce terme, c'est bien qu'on se rend compte qu'il y aura toujours des cloisons et qu'il s'avère être pertinent de temps à autre. Cependant, nous pensons qu'il faudrait des cloisons mobiles, poreuse et évolutive.

Le projet social devrait être un projet ouvert, généraliste, non catégorisant tout en offrant un suivi singulier au plus près de la particularité de chacun. C'est dans sa double articulation

généraliste/spécifique qu'il pourra trouver sa créativité et sa richesse. C'est également valable pour les politiques généralistes et/ou spécifiques. Il nous semble important de croiser les deux approches.

Le travail en réseaux et en bonne « réciprocité » nous permet également d'être inventifs dans le travail social.

Enfin, la mise en place de projets sur une temporalité « humaine », hors de la logique productiviste, tant pour les travailleurs sociaux que pour les « usagers » est gage de bonnes pratiques.

Sujet :**Mais où sont les jeunes primo-arrivants majeurs ?
Parcours du combattant ?****Session 01****Lieu M06****Initiatrice :**

Françoise Deville

Sont passés par l'atelier : TAYEYEKUZIZA Priscilla, INGABIRE Gisèle, MORENVILLE Catherine, GODART Sébastien, LEBUGHE Caroline, GHELLAÏ Samia, ARS Stéphanie, DE MAN Caroline**Secrétaire :**

Caroline De Man

Développement

- Le passage à l'âge adulte implique des ruptures et des contradictions, des ruptures aux niveaux institutionnels et scolaires :
 - «Ils sont lâchés dans la jungle».
 - «Dans la précarité, la majorité fait peur».
- Les jeunes ont peu de supports sociaux à ce moment-là, quelques pistes pour s'en sortir:
 - Solidarité chaude, directe
 - Tomber enceinte pour accéder au droit de séjour
 - Travail au noir
 - Trouver un logement via un marchand de sommeil ou dans un squat
- Il existe des supports sociaux :
 - Les agences immobilières sociales: elles commencent à réfléchir à la question, certaines entament des réflexions sur des projets «jeunes»
 - Les CPAS
 - Des associations (maisons de jeunes, AMO...)
- Dans le cadre de l'enseignement, s'inspirer d'expériences à l'étranger, notamment en Finlande avec l'accompagnement des jeunes primo-arrivants et leur intégration dans le système scolaire.

Sujet :	L'allocation universelle
Session 01	Lieu M07
Initiateur :	Sont passés par l'atelier : Titeux Véronique, Mohamed Madrane, Elisabeth Verbruggen, Roxanne Nikkhah, Céline Smet, François Vanhaelen, Myriam Provost.
Secrétaire :	Mohamed Madrane

Résumé des échanges

- L'allocation universelle doit être accompagnée d'éducation à la perception de cette allocation.
- Elle impliquerait un changement fondamental de société.
- Le travail ne serait plus au centre du travail social ni au centre du fonctionnement de la société.
- L'allocation universelle masquerait qu'on émarge aux CPAS et autres aides stigmatisantes.
- Le jeune ne choisirait plus un métier parce qu'il serait sûr de trouver de l'emploi mais parce qu'il est passionné par un domaine.
- Le jeune ne serait plus précarisé.
- Le non-travailleur ne serait plus stigmatisé.

Développement

L'allocation universelle bouleverserait nos modes de pensée. Elle mérite d'être instaurée parallèlement à une éducation sur le temps libre et sur une meilleure répartition du travail.

La question de la motivation au travail se poserait.

L'allocation universelle ne peut devenir, pour de grands malades par exemple, la réduction des aides qu'ils perçoivent actuellement.

L'allocation universelle parallèlement à la culture universelle.

Penser l'allocation universelle, c'est penser avec d'autres paradigmes que ceux de notre société actuelle. C'est être visionnaire et c'est imaginer un monde bienveillant qui viserait le bonheur des individus.

Sujet :	
Grossesses précoces et précarité	
Session 01	Lieu M08
Initiatrice : Pascale CHIAPINO	Sont passés par l'atelier : Malengreaux Maïlén, Ntibihezwa Lutgart, Kinkin Manon, Meganck Julie, Nzinia Grace, Granda Erika, Dumont Caroline, Roekens Claire, Burguet Damien, Emery Julie, Louette Magali, Genot Zoé, Chiapino Pascale, Sorres Marie, Bergeron Carole
Secrétaires : Carole BERGERON Marie SORRES	

Résumé des échanges

- Nécessité de maintenir les jeunes femmes enceintes dans le système scolaire
- Grossesse précoce, cause ou conséquence de la précarité?
- Grossesse, facteur d'isolement familial, social et scolaire
- Les causes des grossesses
- Le poids de la religion et de la culture
- Quelques pistes de solutions
- Rôle de l'ONE et des travailleurs sociaux : aide ou surveillance?

Développement

1. Nécessité de maintenir les jeunes femmes enceintes dans le système scolaire.
L'abandon du système scolaire par les jeunes mères est un facteur aggravant de l'exclusion sociale.
2. Grossesse précoce, cause ou conséquence de la précarité?
Il existe des maisons maternelles dans les grandes villes mais ce sont des milieux assez hostiles. Néanmoins les jeunes femmes peuvent y exercer leur rôle de mère.
La grossesse précoce entraîne un rejet de la famille souvent déjà précaire et ne fait qu'accentuer et perpétuer cette précarité de génération en génération.
3. Grossesse, facteur d'isolement familial, social et scolaire.
Les grossesses précoces sont source de honte liée à la pression familiale, scolaire et religieuse. Il existe cependant des accompagnements des jeunes filles, notamment par des CEMO, des AMO, etc. Ces travailleurs ne peuvent seuls couvrir tous les besoins.
4. Les causes des grossesses :
 - Manque d'information
 - Problème d'accès à la contraception
 - Besoin d'identité et d'amour
 - Culture et/ou religion comme frein à la contraception et à l'avortement

5. Le poids de la religion et de la culture.

Nombre de témoignages de terrain montrent que l'usage de la contraception et l'avortement dépendent également de la religion et de la culture et pas uniquement de la loi en vigueur (les « Roms » interdisent la contraception et l'avortement).

6. Quelques pistes de solutions :

- Nécessité de mettre en place des aides sociales spécifiques aux jeunes mères, notamment aux jeunes mères de moins de 16 ans. En effet, aucune loi ne leur attribue d'aides.
- Mettre en place des systèmes de priorité en crèche, une organisation adaptée et assouplie du planning des crèches. Donner la possibilité aux jeunes mamans en situation précaire d'utiliser les créneaux libérés par les familles inscrites, afin de se soulager, d'avoir du temps pour se ressourcer, d'aller chercher un emploi, d'étudier, etc. (solution à une certaine violence intrafamiliale?) (ONE à interpeller).
- Développer la mise en place de politiques de prévention efficaces et adaptées (accentuer le travail des Plannings).
- Créer des supports d'informations plus ludiques afin de toucher toute la population.
- Inclure le prix du logement dans l'aide à la précarité.
- Favoriser les facilitateurs.

7. Rôle de l'ONE et des travailleurs sociaux : aide ou surveillance?

- Créer des cours de parentalité pour les familles précaires.
- Accompagner la famille plutôt qu'enlever l'enfant du foyer familial (ne pas attendre que les parents se logent pour pouvoir récupérer l'enfant mais plutôt aider la famille à trouver un logement afin de maintenir la structure familiale).

CONCLUSION

- Il n'est pas possible d'isoler la précarité infantile de la précarité tout court.
- Tant qu'on se contentera de solutions minimalistes, la situation n'évoluera pas et elle aura même tendance à s'autoalimenter.

On ne guérit pas la plaie de la précarité
en se contentant de mettre seulement des pansements.

La grossesse précoce amène la précarité et la précarité amène la grossesse précoce

Sujet :**Comment favoriser/stimuler la mixité sociale?****Session 01****Lieu M09****Initiatrice :**

Ingrid Richaud

Sont passés par l'atelier : Miguel Rwubu, Ellen Thyoux, Karin

Zahner, Jean-François Soudant, Françoise Hector, Ida Massudom, Etienne Arnoux

Secrétaire :

Ingrid Richaud

Résumé des échanges

- Lieux où la question de la mixité est **problématique** : les écoles, l'emploi, les différents quartiers bruxellois (ghettos bobos/dorés vs ghettos), peu de mélanges entre les classes sociales (pas d'envie ou pas d'occasions?).
- Lieux où la mixité est beaucoup plus **présente** : les pays du Nord (mentalité beaucoup plus égalitaire, respect des différents statuts sociaux et des travailleurs; lieux où le but est la rencontre et où il y a un **dénominateur commun** comme « on est tous parents » (par exemple, les maisons ouvertes, les « bébés rencontres », les mouvements de jeunesse).
- Comment **faire évoluer les mentalités** vers plus d'égalité et diversité? **Éducation** des valeurs de la politesse et du respect (parents, professeurs, entourage, société); meilleure accessibilité des transports pour une **diminution des distances** entre certaines écoles et quartiers; établir des **micro-projets** pour favoriser les interactions (matches de sport, joutes verbales, fêtes de rue, voyages, mélanges des classes et des écoles => « Erasmus » entre écoles?).
- Favoriser les interactions sociales mixtes par l'utilisation d'incitants ou de « **nudges** » qui entraînent de manière subconsciente les gens vers un comportement pro-social (pour des exemples on peut se référer au livre *Nudge*).
- Stimuler l'envie de « se mixer » avec les autres en créant des occasions pour qu'il y ait un « **surgissement de l'inattendu** » (et donc une déconstruction progressive des stéréotypes et de la discrimination).

Sujet :**La dimension « genre »****Session 01****Lieu M11****Initiateur :**

Bruno Vinikas, vice-président du Forum

Sont passés par l'atelier : Sarah Vleeschouwers, Anne Swalue, Solange Loeb, Mégane Gerard, Jill Antonioni, Ghizlaine Sissani, Anne-Marie Dieu, Laurence Leroy**Secrétaire :**

Lola Dumay, étudiante AS

Résumé des échanges

Jeunes qui ne sont repris nulle part, NEET (*Not in Education, Employment or Training*)

Développement

Les Neet constituent 10 % des 130.000 jeunes de 18 à 25 ans à Bruxelles (statistiques de l'Observatoire) parmi lesquels des filles, d'après le service public emploi par sondage régionalisé.

Parmi ces Neet, deux tiers sont des femmes, dont notamment des chefs de famille monoparentale, d'où le problème : « La précarité des jeunes se pose-t-elle de la même façon pour les femmes et les hommes? »

Deux participantes de l'Office de l'enfance et de la jeunesse et de l'assistante à la jeunesse (www.oejaj.cfwb.be) :

Leur enquête portait sur la Wallonie et Bruxelles. Il s'agissait d'une enquête qualitative sur les Neet (30 jeunes dont la moitié de femmes). Cette recherche ne portait pas sur le genre mais sur ce que les Neet ont à nous apprendre. L'échantillon étant considéré comme non suffisant, le genre reste impensé et à penser.

Elles ont soulevé les difficultés méthodologiques, la question des professions genrées, grossesses. Il n'existe pas d'études sur l'origine culturelle et le genre.

Mais elles ont interrogé la sensibilité à la violence dont les femmes peuvent être victimes (sans abri, mixité ou non des abris de nuit?).

Les difficultés soulevées :

- L'accès à la formation (études cataloguées selon le genre) et au secteur professionnel
- L'accès aux services publics (privatisation des crèches, hôpitaux, garderies, maison de repos et de soins...)
- Persistance des stéréotypes et du machisme
- La dilution de la question de l'égalité entre hommes et femmes dans la diversité (on met les femmes dans une minorité parmi d'autres alors qu'elles sont une majorité)
- Les situations doivent être pensées en termes d'intersectionnalité.

- Vulnérabilité des femmes par rapport à la violence (dilemme : favoriser l'entre-soi pour se sentir protégé ou être dans un lieu mixte)
- La question est toujours abordée de façon binaire (homme-femme) mais les personnes LGBTQ peuvent avoir encore plus de difficultés.

Problème institutionnel : l'Unia (ancien Centre pour l'égalité des chances et de lutte contre le racisme) étudie les discriminations dans les matières d'emploi, de logement et scolaires, mais s'abstient de la donnée « genre ».

Il existe des discriminations explicites (comme les femmes voilées interdites de travailler dans les services publics) mais il existe aussi des discriminations implicites (les femmes seraient moins mobiles, disponibles que les hommes).

Dans l'orientation scolaire, un marquage très fort s'impose sur la reproduction du modèle familial (moins d'ambition pour les études supérieures des filles) et il serait à combattre.

Dans la petite enfance, les stéréotypes apparaissent déjà (cf. livre *Du côté des petites filles*, 1970) et, aujourd'hui, la situation n'a pas changé.

Officiellement, dans toutes les politiques, on devrait appliquer le *gendermainstreaming* pour considérer leurs conséquences pour les hommes et pour les femmes respectivement.

On constate des difficultés d'accès à l'instruction, à l'enseignement supérieur selon le pays d'origine, la région, la classe sociale qui peuvent entraîner la reproduction d'un modèle social.

Mais il y a moyen d'échapper à ce modèle, comme le montrent les critiques de la théorie de Bourdieu sur la reproduction sociale (importance du rôle de la mère).

Sujet :**Quelles voies d'accès au logement pour le 18-25 ans?****Session 01****Lieu M13****Initiateur :**

Bennici

Sont passés par l'atelier : Calistri, Samyn, Deseneemaeker, Emis, Savard, Dubois, Van Nieuwenbep, De Laet, Urbain, Buxant, Spehl, Ependa, Laqdim, El Hammouchi, Maun

Secrétaire :

Bennici

Résumé des échanges

- L'importance de l'accroche ou comment accrocher les jeunes et leur donner envie d'aller vers le logement.
- Le logement comme moyen de stabilisation.
- L'importance de l'accompagnement.
- Faciliter la transition entre « la liberté totale » de l'errance et « l'inconnu » du monde contraignant de la mise en logement.
- Le logement comme approche innovante de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Développement

En pensant le logement comme un outil d'insertion, le jeune peut trouver l'ancrage lui donnant l'occasion de se poser et de faire émerger d'autres projets, voire un projet de vie.

Des projets comme celui d'agence immobilière sociale (AIS) proposé par le ministre Madrane pour les jeunes ou de Housing First Jeunes proposé par le Samu social peuvent faciliter l'accès au logement aux jeunes et donc lutter contre leur précarisation.

De nombreux freins ont été identifiés dans l'accompagnement des jeunes vers le logement et dans le logement. Parmi ceux identifiés, il y a la difficulté à coordonner les acteurs sociaux, la hiérarchisation des cas (ex. : le faible « sex-appeal » de loger un jeune homme sans enfants), l'insécurité ressentie dans les centres d'hébergement d'urgence et la situation administrative chaotique de l'intéressé.

Afin de lever ces freins, des initiatives ont vu le jour comme le réseau Ariane qui aide à la coordination de l'aide, les AIS comme Le Nouveau 150 qui privilégient dans le processus de recrutement de locataires des profils à problématiques multiples, le Samu social et son programme de Housing First et les services d'accompagnement comme Diogènes qui rencontrent le jeune dans son milieu de vie (ex. : rue). Des services d'Habitat accompagné peuvent aussi aider le jeune à traduire les démarches à réaliser en des termes plus compréhensibles et à formuler avec lui sa demande.

Les maîtres mots redondants sont « fédérer, coordonner et communiquer » afin de lever les barrières entre la réalité des jeunes et l'action des services, et afin de rendre l'action sociale plus efficace.

Bien qu'il soit souvent demandé au jeune de définir un projet de vie, il est rappelé que cette demande peut être prématurée, voire décalée pour des jeunes qui ont connu un passé institutionnel et souffrant de problématiques liées à la santé mentale.

Un cadre est nécessaire et peut contribuer à la reconstruction du jeune et à la réalisation de son éventuel projet de vie mais il pourrait être nécessaire d'adapter le cadre institutionnel au cadre de référence du jeune.

Le lien de confiance est primordial dans tout accompagnement. Il est donc nécessaire de l'investir sur le long terme tout en offrant le lieu et les moyens aux jeunes d'exprimer ce qui les habite; comme la colère, la peur, la tristesse... Des « case managers » spécifiques jeunes pourraient être mis à l'action de manière transversale (à travers le réseau des institutions et des acteurs sociaux) et à un niveau régional pour répondre à ce besoin d'accompagnement à la fois global et complexe. De telles expériences semblent déjà se réaliser par les actions AMO (accompagnement en milieu ouvert) et par d'autres initiatives comme la Maison de l'adolescent à Charleroi, qui accueille des jeunes de 11 à 25 ans et qui les accompagne grâce à un réseau de partenaires.

Enfin, il est rappelé la nécessité d'être innovant en termes d'offre de logement. Des projets associant le secteur privé aux secteurs publics et associatifs permettent par exemple à des investisseurs privés de s'engager socialement en cédant la gestion de leur bien à une AIS qui ensuite collabore avec un service d'Housing First. Dans ce type de solutions win-win, tous les acteurs sont gagnants : les propriétaires qui délèguent une partie du risque de gestion et de la responsabilité de l'entretien de leur bien aux AIS et les locataires qui bénéficient d'un logement conforme au Code du logement et d'un accompagnement sur mesure.

Sujet	
Lutter contre la relégation scolaire	
Session 01	Lieu M15
Initiateur : Marco FALASCHI	Sont passés par l'atelier : Francisco HERNANDO, Vincent BERHIN, Abdelwarit BEN AMARA, Diego GOMBO, Marie-Rose KADJO, Marco FALASCHI, Paloma CASTRO
Secrétaire : Paloma CASTRO	

Résumé des échanges

- Le système de l'enseignement est un système désuet où l'objet premier est que l'élève a été perdu de vue. L'institution existe pour elle-même et non plus en faveur de l'élève.
- Aujourd'hui, l'école forme des travailleurs et non plus des citoyens.
- Retrouvons le sens de nos actions pour un changement.

Développement

Discussion sur les options en deuxième secondaire : proposition que les élèves puissent proposer eux-mêmes leurs options pour remédier au décrochage et qu'ils soient intéressés par la matière.

Nous avons soulevé le problème de l'analphabétisme : nombre de jeunes entre 18 et 25 ans ne savent ni lire ni écrire. Comment cela peut-il arriver ici en Belgique, où la scolarité est obligatoire? Souvent ce sont des jeunes « difficiles » qu'on renvoie ou qu'on relègue, ils passent d'une classe à l'autre, d'une filière à l'autre, sans qu'on se rende compte du problème.

Problème de la répétition : dans certaines familles, les enfants fréquentent l'enseignement spécialisé tout comme les parents et les grands-parents, alors qu'il n'y a pas de handicap. Pourquoi? Parfois ils commencent dans un type et finissent dans un autre, comme si leurs troubles changeaient (trouble de l'apprentissage à handicap léger, type 8 à type 1 en passant par le type 3). Quel est le rôle du PMS? Quel est le rôle du parent? Comment le parent qui ne sait ni lire ni écrire accueille-t-il l'annonce de l'orientation du PMS? Ils se sentent tellement démunis que ce que le PMS propose est pris comme une vérité, comme une injonction : « Ce sont des spécialistes, ils savent mieux que moi. » Les enjeux de l'enseignement spécialisé ne sont pas toujours bien expliqués aux parents, on « enrobe » avec les facilités de transport ou en prétendant que le spécial n'est qu'un passage, mais c'est faux : une fois qu'on a intégré l'enseignement spécial, on y reste. On remarque également que, dans les écoles spéciales, la population est majoritairement pauvre et/ou étrangère.

➔ Proposition de changer le PMS

La question de l'hétérogénéité se pose : un professeur doit faire avec des élèves qui viennent d'écoles différentes, de niveaux différents mais également de cultures différentes. Les parents sont d'accord avec la mixité mais ils craignent le nivellement vers le bas.

- Proposition que l'école s'entoure de partenaires sociaux habilités à reconnaître les besoins des enfants. S'ils ont du mal à apprendre, c'est que peut-être leurs besoins ne sont pas rencontrés (sommeil, nourriture...)

Discussion sur les origines du PMS où l'enfant et la famille sont au centre des préoccupations, pas l'école, aujourd'hui, c'est l'inverse. Le travail social a évolué, l'objectif est déplacé, les institutions se mettent à exister pour elles-mêmes et oublient l'objectif de leur travail, on répond de plus en plus à une offre de services et on oublie qu'on travaille au service du jeune. Il y a une perte de sens : l'institution devient l'objectif.

Question : comment se fait-il que le système n'ait pas changé alors que nous dénonçons les mêmes problématiques depuis longtemps? Ce sont les incohérences politiques, chaque politicien veut avoir son empreinte (décret Milquet ou Onkelinx), par exemple : il a été prouvé que la méthode globale d'apprentissage de la lecture augmente les inégalités sociales; un jour elle a été déterrée et on l'a de nouveau appliquée, idem pour le redoublement (ou le non-redoublement).

Il fut un temps où l'école avait pour objectif de former des citoyens. Aujourd'hui, elle forme des travailleurs. L'objectif du politique n'est pas d'augmenter le niveau d'éducation mais bien de former de la main-d'œuvre. Le chômage est structurel, on n'arrive pas à avoir un niveau suffisant pour accéder à un emploi. Aujourd'hui, il faut avoir échoué dans ses études pour être plombier, rares sont ceux qui optent pour ce métier par choix.

Le système ne va pas changer de lui-même, c'est à chacun de se poser la question du sens de nos actions pour qui on travaille vraiment.

Sujet :	
Participation des jeunes dans les projets/services qui les concernent	
Session 01	Lieu M16
Initiateur : Josselin	Sont passés par l'atelier : Nathalie Monquignon, Crickillon Tess, Jacquin Madeleine, Guichard Margaux, Jamet Josselin, Hargot Vincent, Maron Alain, Dusaussois Béatrice, Judith Henrion, Jongen Marie
Secrétaire : Judith	

Résumé des échanges

- Réflexion sur comment rendre les services proposés aux jeunes plus adaptés à travers la participation des jeunes

Développement

Questionnements de départ :

- Comment partir de la demande, des besoins des jeunes pour qu'ils puissent décider de leur parcours à travers les services?
Existe-t-il des lieux, des services avec un cadre suffisamment libre pour laisser la place aux besoins des personnes selon leur point de vue?
Comment faire une approche au cas par cas, en prenant en compte l'individualité de chacun, des attentes, ses questions, ses ressources, ce qu'il a déjà essayé, ses difficultés, comment il peut les surpasser... (approche centrée sur la personne).
- Comment raccourcir la distance/déconnexion entre les services et leur public?

Expérience des participants, constats :

- À Bruxelles-laïque, il y a beaucoup d'absentéisme, le dispositif est mal constitué. Donc réflexion sur comment l'adapter. Idée de demander aux jeunes ce qu'ils en pensent.
- Le cadre des services agréés (type IPPJ) ne permet pas de s'adapter aux besoins des jeunes.
- Difficulté de faire remonter la parole des jeunes, alors qu'ils sont tous différents.
- Dans les différents services, il est difficile de motiver les bénéficiaires à venir. Les jeunes expriment des difficultés à oser aller dans les services.

Exemples concrets de pistes de solution :

Le Forum sur la précarité utilise des « experts du vécu ». Témoignage de personnes vivant la situation. Cela pourrait être transposé aux jeunes.

Les structures qui accompagnent les primo-arrivants engagent des « anciens » primo-arrivants pour expliquer aux « nouveaux » leur parcours et les solutions qui existent (Asbl Via, l'agence flamande pour l'intégration). Cette approche pourrait être utilisée avec les jeunes dans les services qui les concernent.

Co-searching pour un travail : deux personnes en recherche d'emploi s'entraident dans leurs démarches (expert de vécu).

Au planning familial, on part de la demande des jeunes qui viennent, on part de leurs besoins et de leurs ressources, on les accompagne en fonction de leur réalité. Les travailleurs sont formés à cette approche et le planning travaille dans cette approche.

Cadre législatif : au niveau du secteur de l'aide de la jeunesse, obligation de faire participer les jeunes au fonctionnement. Réfléchir à comment le mettre en pratique et faire en sorte de diffuser cette pratique dans d'autres contextes.

Idées/pistes de solutions pour augmenter la participation des jeunes et proposer des services plus adaptés :

Travail par les pairs.

« Formation » pour les travailleurs sociaux donnée par les jeunes pour travailler le savoir-être avec les jeunes et être au plus proche de leurs besoins (approche, attitude, langage).

Avoir dans les services des « motivateurs » pour aider les jeunes à oser consulter les services, pour qu'ils soient motivés à revenir et à participer aux projets.

Briser les barrières de communication. Ne pas spécialement simplifier le langage des professionnels mais trouver un langage commun.

Reconnaître les compétences des jeunes et les reconnaître comme experts de leur vécu.

Leur donner une place plus importante, leur laisser la place dans les débats, dans l'organisation des projets qui les concernent.

Dans l'organisation d'événements professionnels concernant les jeunes, leur donner une place. Changer la manière de penser des travailleurs du social, même dans leur réflexion (par exemple, aujourd'hui, pourquoi n'y a-t-il pas de témoignages de jeunes, et pourquoi les jeunes n'ont-ils pas participé à la création/organisation de cette conférence?).

Réfléchir à la création des projets avec les gens qui les utilisent, et aussi en termes de vocabulaire utilisé pour définir les projets.

Faire attention à l'attitude, la posture, la manière d'être avec les jeunes qui consultent nos services.

Respecter, prendre en compte l'individualité de chacun. S'interroger sur la bonne attitude à avoir face au public. Si nécessaire accompagner les travailleurs dans une formation au savoir-être.

Sujet :**Tout ce que vous faites sans moi, vous le faites contre moi - Gandhi****Session 01****Lieu M17****Initiatrice :**

Sylvie Toussaint

Sont passés par l'atelier :**Secrétaire :** Patricia Bernaert
(Prospective Jeunesse)**Résumé des échanges**

- La phrase n'est pas trop forte
- Valable dans plusieurs champs d'intervention (social, médical, scolaire...)
- Comment faire « dire » la précarité : adéquation du vocabulaire de l'intervenant – favoriser l'accès au langage
- Reconstruire la confiance de l'intervenant
- La difficulté d'expression-compréhension tient-elle à la jeunesse ou à la jeunesse « précaire »?
- Travail participatif : logique individuelle (intervenant) et/ou logique institutionnelle?
- Il nous faut sortir du « savoir à la place de... » (reconnaître l'expertise du jeune)

Développement

Les échanges portent beaucoup sur le milieu scolaire : un exemple de projet de sensibilisation des profs à la précarité – risque de stigmatisation.

Installation de boîtes à idées pour recueillir la parole des jeunes = garantir l'anonymat et le non-jugement – Et puis? Comment garantir la continuité (prise en compte/concrétisation).

Être sûr d'avoir compris ce que le jeune exprime, reformuler.

« Les jeunes » = un groupe homogène? Non, un homme blanc aura plus de chances d'être entendu qu'une femme voilée...

Exemple : tables de discussion en maison de jeunes = point de départ de projets participatifs.

La participation des jeunes est semble-t-il encore plus amenée par l'intervenant en tant qu'individu plutôt que par l'institution (qui reste dans une logique de guichet, de parcours).

Favoriser la participation par de l'informel et du faible contenu (ex. café des parents) : diminuer les barrières.

Sujet :**Les structures de soutien à l'intelligence collaborative et durable****Session 01****Lieu M18****Initiateur :**
Olivier Chaput**Sont passés par l'atelier :** Julien Didier, Florence Leroy, Virginie Samyn**Secrétaire :**
Olivier Chaput**Résumé des échanges**

Parmi de nombreuses structures, nous pouvons citer/expliciter **EcoRes sprl** et **L'Université du Nous**

- **EcoRes sprl** : bureau d'étude et d'accompagnement de projets durables

Développé dans un contexte d'entrepreneuriat durable tant par une dimension sociale que/et/ou environnementale, EcoRes a très vite développé, en plus d'une palette d'outils techniques (bilan carbone, empreinte écologique, circuit court, hall alimentaire, écologie industrielle...), des pratiques sociales d'accompagnement au changement à la transition (méthodes participatives, interactions, multi-parties prenantes...). Depuis quelques années, l'intelligence collaborative est un axe supplémentaire qui s'impose comme une clef indispensable. Le « faire-ensemble » pourrait résoudre 80 % de nos problèmes.

- **L'Université du Nous** : collectif apprenant et accompagnant à l'émergence du « faire-ensemble ». Bonne gouvernance partagée, donc en cercle : humour-humilité-humanité avec une pratique intégrale (corps-cœur-tête).

Depuis plus de six ans, ils expérimentent et développent, promeuvent une posture de collaboration. Il ne s'agit pas/plus de maîtriser une palette d'outils mais d'intégrer un mode de pensée et de fonctionnement radicalement collaboratif. Les nouveaux leaders/souteneurs coopératifs travaillent à la fluidité du leadership. Un manager, chef d'équipe qui soutient, encourage et facilite.

La pratique se développe au travers des Ateliers du Nous et d'un parcours LSC.

Les arts scéniques « Chœur & Héro », impro, clown, danse des cinq rythmes viennent consolider l'apprentissage théorique et soutenir l'expression des valeureuses intentions.

Olivier.chaput@universite-du-nous.org

Sujet :**Pourquoi demandons-nous toujours plus aux jeunes en difficultés?****Session 02****Lieu R 01****Initiatrice :**

Jeanne-Marie Sevaux

Sont passés par l'atelier : Damien Lefevre, Fawzi Amel, Hacken

Marie-Aline, Le Docte Maxime, Kinkin Manon, Julie Meganck

Secrétaire :

Laetitia Fernandez

Résumé des échanges

- Ce sont les jeunes précarisés à qui nous demandons de faire leurs choix le plus tôt dans leur parcours de vie. On leur demande d'aller à l'école, d'aller à leurs R-V avec les assistants sociaux, de gérer leurs revenus... et ce dès leurs 18 ans! Comparativement, les jeunes sans difficultés peuvent rester plus longtemps chez leurs parents, ne se soucient pas de ce qu'ils vont manger ou de payer le loyer, ils ont le temps de rêver, de penser, de se mettre en projet, de « glander », etc.
- Les attentes des décrets et des pouvoirs subsidiant ne répondent pas aux besoins des jeunes, ce qui demande aux travailleurs sociaux de savoir faire un pas sur le côté par rapport à ce qui leur est demandé. Ex. : le jeune est censé construire un projet pour bénéficier des services de l'association mais il n'est pas prêt. Le travailleur peut lui faire un projet « clé sur porte » dans un premier temps en attendant que le jeune ait la maturité nécessaire à la construction de son projet. Mais les CA des associations ont souvent peur d'accepter ce pas sur le côté de peur de perdre leurs financements.
- Les jeunes n'ont pas forcément besoin d'être en projet. Ils ont peut-être juste besoin d'être là, de se réunir. Leur procurer un lieu d'accueil est la priorité pour certains jeunes; pourtant les décrets (maison de jeunes) demandent un trajet avec le jeune, une mise en projet, voire une participation active des jeunes à la structure. Le système de subside par « appel à projets » impose de travailler dans une direction qui ne correspond pas forcément aux attentes du terrain. « On demande aux travailleurs de faire que les jeunes entrent dans le moule créé pour eux. »
- Il est important de travailler en transversalité et de solliciter les rencontres entre les secteurs (police, AMO, commune, etc.) pour mieux nous comprendre les uns les autres plutôt que nous affronter.
- La révision des lois et des décrets doit impérativement tenir compte des réalités de terrain.

Sujet :**Collaboration ou articulation entre le secteur de l'aide à la jeunesse et les CPAS****Session 02****Lieu R 03**

Initiateur :
Olivier Gatti (CEMO)

Sont passés par l'atelier : CPAS de Schaerbeek, d'Uccle, de Bruxelles-Ville, Saint-Gilles, asbl Kotonome (mise en autonomie de jeunes dans des familles), cabinet Madrane, Centre d'action laïque

Secrétaire :
Julie Papazoglou

Résumé des échanges

- Constat : Jeu de « ping-pong » institutionnel entre les deux secteurs qui se renvoient les dossiers où sont présents des mineurs. Aide générale/aide spécialisée : quelle différence? difficile!
- Création et mise en place en 2012 d'un protocole de collaboration entre les deux secteurs comprenant un guide des bonnes pratiques, un référent de chaque secteur au sein de chaque CPAS et chaque SAJ, et un mode d'emploi pour des situations « types », à savoir : mise en autonomie, frais d'internat, transition mineur/majeur. Problème : texte non contraignant.
- Plateforme intersectorielle « aide à la jeunesse/CPAS » au sein du CAAJ de Bruxelles.
- Ces deux outils sont méconnus des intervenants et ils le déplorent.

Développement

- Les intervenants déplorent le manque de connaissance du secteur de l'AAJ et vice versa.
- Impression de travailler de manière très fragmentée et de ne pas connaître la trajectoire globale du jeune.
- Des initiatives existent : Fonds de garantie locative pour la mise en autonomie des jeunes, « Kotonome » asbl, le CEM. D'autres initiatives existent mais sont méconnues.
- Mauvaise communication entre les services au sein du CPAS, donc méconnaissance au sein même de l'institution des rouages de celle-ci – impression de bricolage.
- Sentiment de balloter les jeunes d'un service à un autre, maltraitance institutionnelle.
- Trop de dossiers à charge de chaque AS (100 à 150 dossiers par AS...), donc difficile de faire un suivi ou de guider le jeune vers d'autres services.
- Nerf de la guerre : le budget en AAJ et en CPAS qui est de plus en plus restreint.
- Importance de développer un réseau avec d'autres acteurs de terrain, avec AMO et AAJ.
- CPAS : les conseillers sont politiques, donc cela tourne en fonction des élections.
- À Bxl-Ville : exemple de bonnes collaborations avec le SAJ : partage des frais possible!
- Le fait qu'un CPAS développe un service jeunesse au sein de sa structure ou possède un SAAE est un facteur qui favorise la prise en compte des problématiques liées à l'aide à la jeunesse et aux jeunes.
- Rappel : le CPAS est compétent pour toutes les personnes de 0 à 99 ans (voire plus!). Il n'y a pas de limite d'âge pour la prise en charge, seule la différence entre aide générale ou aide spécialisée doit être le curseur, la ligne directrice pour l'intervenant (CPAS ou AAJ).

Sujet :

**Quelle action politique pour les associations et les organisations de travail social?
Comment aller au-delà de la prestation de services?**

Session 02**Lieu R 08****Initiateur :**

Tristant Ouimet –
Savard (Regroupement des Auberg
du cœur de Montréal)

Sont passés par l'atelier : Travailleurs des Petits Riens, Plateforme pour le Volontariat, Maisons d'accueil (Îlot...), Fédération des services sociaux, Cohésion sociale Etterbeek, Fédération des travailleurs sociaux de rue, AMO, commune de Saint-Gilles/médiateur de quartier, Observatoire de l'enfance, des étudiants en « Assistant social » et quelques abeilles...

Secrétaire :

Mission locale de Molenbeek

Résumé des échanges

- De nombreux questionnements sur l'action politique des jeunes, des travailleurs sociaux, des organisations
- Des convergences sur le manque d'espace d'expression de la parole (politique) des jeunes
- Des convergences sur l'intérêt d'une expression (politique) directe des jeunes aux politiques
- Des convergences sur le « faire par et pour » (logique émancipatrice de l'action sociale à (re)mettre à l'ordre du jour

Questionnements

- Comment concrétiser « politiquement » les missions assignées (ex. : lutte contre la pauvreté)?
- Comment développer la conscience politique? Chez les travailleurs, chez les jeunes.
- Comment conserver une dimension politique, historique, dans des structures qui changent (ex. : arrivée de nouveaux travailleurs « non-militants »)?
- Comment perpétuer une culture militante? Le « par et pour » les personnes.
- Comment inclure la dimension politique dans un engagement bénévole (volontariat)?
- Comment défendre politiquement des pratiques de travail social? Notamment face à des politiques plus restrictives (ex. : nouveau décret cohésion sociale)
- Comment faire remonter une parole politique de terrain aux politiques?
- Comment faire (re)vivre l'Éducation populaire?
- Comment refaire du « collectif » face aux pratiques et discours individualisant?
- Comment libérer du temps pour du « politique »? Quels outils? Quelles méthodes?
- Quelles actions mener avec les jeunes? Face à l'échec de politique locale (notamment sécuritaire).
- Quelle efficacité pour les actions politiques des associations (ex. : interpellations des AMO)?
- Quels sont les lieux d'expression (politique) pour les jeunes?
- Quelle considération pour les jeunes dans l'espace politique? Comment politiser les questions de jeunesse?
- Comment éviter l'épuisement?

Opportunités/expériences à généraliser

- Développer des nouvelles « formes » de discours politique (ex. : film *Salauds de pauvres*)
- Partir des nouvelles formes d'« affiliation », de solidarité des jeunes
- Créer des espaces d'expression libre pour les jeunes sans jugement pour amener à une conscience sociale, de soi, de son quotidien,...
- Laisser aux personnes l'espace pour exprimer leur vision d'une problématique, soutenir la prise de parole directe (sortir d'une constante représentation des personnes)
- Développer des formes d'interpellation directe des politiques par les jeunes (partir du micro, du vécu, ex. : « journaliste dans mon quartier », lettres ouvertes, récits...)
- Permettre l'expression de son vécu par des moyens créatifs (planter les racines du « politique »)
- Explorer la richesse des ressources existantes des jeunes
- Mettre à disposition les ressources pour que les jeunes s'organisent (logique émancipatrice)
- Réinvestir l'Éducation permanente (critique, émancipatrice), les organisations de jeunesse, les syndicats
- Discuter politique, relayer l'information
- Collectiviser/politiser les problèmes
- Travailler sur le long terme
- Travailler en réseau, partenariat

Freins/obstacles

- Le court terme (besoins prioritaires des personnes, travail quotidien...)
- Le « faire à la place »
- Se penser comme « porte-parole »
- Espace d'expression des jeunes éphémères, sans continuité
- Pas prioritaire
- Manque d'intérêt des concernés
- Segmentation des services, des secteurs (jusqu'à la compétition)
- Logiques budgétaires (subventions)
- Discours normatif descendant sur le « bon » citoyen, stigmatisation

Sujet :**Comment créer des liens avec les familles précarisées pour les accrocher à l'école?****Session 02****Lieu M03****Initiateur :**

Crauwels Dominique

Sont passés par l'atelier : Ramon Lopez Ramon, Foucart Cécile, Crauwels Dominique, Heinrich Fanny, Baudoux Aurélie, Kulcsar Myrrhine, Renteux Sabine**Secrétaire :**

Heinrich Fanny

Résumé des échanges

- Besoin de vide face aux pressions
- Jeunes en manque de repères (pas seulement scolaires)
- Précarité : pas seulement économique mais également sociale!
- Importance d'une réelle relation parents/école/professeurs
- Communication essentielle pour inclure tout le monde

Développement

Tour de table

Nous partons du postulat que parfois les jeunes ont besoin de vide. Ils ressentent énormément de pressions (familiale/sociale/parentale/judiciaire/...) de toutes parts, et l'école vient s'ajouter à cette réalité déjà compliquée. Dominique explique qu'alors qu'elle travaille à Éghezée, elle conseille parfois d'aller à Namur pour avoir accès à certaines options bien spécifiques mais l'école leur tombe dessus par après parce qu'ils ont proposé leur institut. Ramon explique qu'au sein de l'asbl Seuil ils constatent que beaucoup d'écoles gardent les élèves pour les subsides et les « lâchent » mi-octobre. Ces deux exemples démontrent qu'il existe encore beaucoup d'incohérences au sein des écoles et dans leur attitude vis-à-vis des élèves.

L'asbl BRAVVO explique quant à elle qu'on les appelle spontanément quand un enfant est en difficulté, ce qui prouve que la bouche-à-oreille marche assez bien. Pour eux, il est essentiel d'être présent au moment où ça va dérapier.

Le groupe souligne que, par le biais de journées comme celle-ci, on constate que beaucoup de personnes sont investies pour les jeunes, qu'il y a déjà énormément de choses qui sont faites. Mais, pour un jeune, qu'est-ce que ça peut faire de passer d'un service à l'autre, de devoir à nouveau expliquer sa problématique...?

Certains jeunes sont au cœur de problèmes de logement, d'hygiène... et l'école leur passe au-dessus de la tête parce qu'ils ont d'autres priorités. Il y a également les problèmes de phobies scolaires...

Le groupe se pose la question de savoir hormis les SAS et les services mandatés ce qu'il existe pour les jeunes qui n'en ont rien à faire de l'école, qui sont obligés de s'inscrire et qui n'ont rien d'autre? Ils sont en situation d'illégalité mais ce serait bien de faire quelque chose avec eux sans mandat.

L'asbl Seuil n'est pas mandatée mais couvre l'obligation scolaire et c'est souvent ce que les jeunes cherchent.

Le SAS de Mons est composé d'enseignants et leur objectif est d'accrocher les enfants au rythme de l'école. Pour l'asbl Seuil, c'est différent car ils estiment que c'est l'école qui doit s'occuper d'enseigner mais eux la « mettent au frigo » (« on garde cette problématique au frais mais on ne l'aborde pas ») car il y a déjà bien assez à faire, à travailler comme la notion de vie en collectivité. Leur outil, c'est la citoyenneté et ils le travaillent par le biais d'actions (*comme offrir un service de repas pour les démunis, aborder des questions avec les jeunes (« quand tu dis SDF à quoi tu penses? »), aller nettoyer les berges en kayak*).

Le groupe souligne que si la communication n'est pas bonne avec la famille, ça ne marche pas. À titre personnel, Ramon pense qu'il y a un problème car après être passés par le service d'accrochage scolaire, quand ils terminent leur prise en charge, les enfants retrouvent le système qu'ils ont quitté et avec lequel ils sont en conflit; alors que des liens de confiance sont créés (confiance en l'adulte/ne plus se bloquer quand on parle d'apprentissage/...), les enfants doivent retourner à l'école, dans un système excluant.

Certains jeunes sont complètement déstructurés et la précarité a influencé la manière dont ils perçoivent tout dans la vie. Il faut gagner de l'argent et en gagner vite, ce qui fait que, par exemple, beaucoup de jeunes précarisés veulent aller au CEFA non pas parce que ça leur correspond mais parce qu'on y gagne de l'argent. D'autres n'ont plus du tout de rythme. *Cas d'un jeune de 13 ans déscolarisé depuis quatre ans et qui passe d'institution en institution. Cas d'une fille dont les parents étaient désemparés car leur fille ne voulait plus aller à l'école (le père devait la forcer tous les matins à entrer dans la voiture mais impossible de la prendre de force)*. Ce sont des situations qui parfois échappent à la précarité. *Cas d'un jeune qui n'était jamais chez ses parents et ne fréquentait que des gens au chômage, donc son ambition était d'aller au CPAS*. Parfois les jeunes ne veulent pas de l'aide qu'on leur propose. Certains manquent complètement de modèle, de repères et ont été élevés dans une gestion quotidienne de l'argent, au jour le jour. *Cas d'un jeune qui deale et ramène l'argent à ses parents*. Dans ce genre de situations, comment les intervenants peuvent-ils expliquer et faire comprendre?

Au niveau de l'idée d'accrocher les parents, les centres PMS par exemple doivent être contactés par les parents en cas de problème, mais certains parents ne le feront pas d'eux-mêmes et ils resteront « invisibles ».

La précarité n'est pas qu'économique, elle peut être sociale (parents alcooliques/dépressifs/...). Certaines institutrices vont carrément chercher les enfants chez eux mais comment peuvent-elles faire pour les sortir de cette situation? *Cas de la mère dont le fils ne voulait plus aller à l'école et qui lui donnait des sous pour qu'il se lève*. Pour le groupe, c'est tout le système éducatif qui est retourné et ces phobies scolaires, ces décrochages, ces inégalités interrogent le rôle de l'école et la façon dont elle l'assume. L'école dans l'idéal devrait donner l'envie d'apprendre alors qu'on a l'impression qu'elle est à côté de la plaque. Dans certains pays, les enfants rêvent d'y aller, alors qu'est-ce qu'on a raté? L'asbl Seuil avait réalisé un projet avec les MENA et tous disaient qu'ils considéreraient qu'ils auront réussi leur parcours migratoire quand ils seront à l'école.

Si les parents ne sont pas impliqués dans le processus scolaire de leurs enfants, ce que font les associations ne sert pas à grand-chose.

Le système économique veut ça aussi. Les parents sont stressés que leurs enfants aillent à l'école. Pour les intervenants, il faut faire venir les parents pour qu'ils trouvent un intérêt à l'école via des réunions de parents ou autres. *Exemple d'une école qui avait fait appel à des interprètes pour expliquer l'intérêt de la troisième maternelle à des mamans turques.* Il y a beaucoup de difficultés à faire venir les familles à l'école. *Cas d'une enfant qui s'automutile et qui traîne dans les parcs alors qu'elle est en 6e primaire mais impossibilité d'appeler les parents. Mise en danger donc ils vont devoir avoir recours au SAJ.* Pour travailler avec l'enfant, il faut travailler avec les familles. Ne fût-ce que pour la loyauté/trahison.

La question de la langue se pose également et aussi le fait d'avoir des familles avec d'autres réalités (langue, temps...). Il faut tenir compte de toutes ces données dans la communication. *Exemple 1 d'un café des parents qui fonctionnait bien avec les parents en situation de pauvreté mais il faut de l'argent et de l'espace (au fur et à mesure les écoles ont de moins en moins d'espace).* *Exemple 2 des ateliers de parents à l'initiative du CPAS (au sein des écoles/sujets déterminés par les parents eux-mêmes).*

Au niveau des acteurs jeunesse se pose la question de savoir comment accrocher les parents des ados. Ces parents-là sont moins visibles (ne vont pas conduire leurs enfants...) alors qu'ils ont des difficultés aussi. Comment les toucher ? Les associations multiplient les tentatives pour toucher les parents en situation de précarité qui ne parleraient pas français, ne sauraient pas lire... par le biais d'images, de contacts face à face... Il faut se dire d'emblée que tout le monde ne comprend pas. Le simple fait de demander de l'aide n'est pas facile non plus. Les parents se cachent (« On a foiré notre rôle »/« Vous ne prenez pas en charge les parents? »). Les intervenants soulignent que, quand on les invite sur un « pied d'égalité » (ex. : barbecue), les parents viennent et créent du lien. Il y a toujours une compétence qu'ils ont qui est utile pour pouvoir les inclure. *Exemple des parents qui accompagnent les jeunes lors des sorties; parent qui est plombier; etc.*

Le groupe aborde brièvement le sujet des mamans voilées qui ne vont plus être autorisées à accompagner leurs enfants au sein de certaines écoles et déplore qu'on restreigne de plus en plus les diversités individuelles de chacun. On étouffe alors que l'école prône la mixité sociale à l'école, c'est absurde et on exclut à nouveau énormément de parents qui pourraient souhaiter s'impliquer.

Sujet :	
Les jeunes et l'exclusion du chômage – Que deviennent-ils?	
Session 02	Lieu M 05
Initiatrice : Elise Ugeux	Sont passés par l'atelier : Elizabeth Verbruggen, Justine Vandendriessche, Catherine Smith, Francisco Hernando, Carole Van de Velde, Alexis Garcia, Khalid Chatar, Jean-Paul Miafo – et tous ceux qui nous ont rejoints par après et que nous n'avons malheureusement pas pu noter.
Secrétaire :	

Résumé des échanges

- L'expérience personnelle de chacun par rapport à la thématique
- Une remise en contexte du chômage et de son vécu (recherche d'emploi et contrôle)
- Un éclairage à partir du CPAS, parmi les plus visibles des exclus : des nouveaux allocataires sociaux
- Une ouverture sur ceux qui sont « hors » du CPAS
- Un questionnement resté ouvert quant à la construction du travail effectué par les professionnels

Développement

Avant même de parler de l'exclusion du chômage, il est question du vécu du chômage en lui-même.

On rappelle entre autres la situation des jeunes par rapport au chômage et à son accès : après un stage « d'insertion » (anciennement « d'attente ») d'une durée d'un an, et pour autant que le jeune ait soit le CESS ou diplôme équivalent et plus de 21 ans, soit moins de 25 ans, il peut prétendre aux allocations d'insertion, c'est-à-dire celles perçues sur la base des études. Au cours de cette période de stage, il sera évalué sur sa recherche d'emploi, une évaluation négative entraînant une suspension du stage de six mois (il peut reprendre après six mois, moment d'une possible évaluation négative, organisée sur initiative du jeune).

Donc, pour le jeune qui n'a pas encore « assez travaillé » (c'est-à-dire au regard du nombre de jours de travail requis sur une certaine période, variable selon l'âge), il peut percevoir son chômage dit « sur la base des études », pour autant qu'il remplisse les conditions précitées (sinon, il n'a pas droit à des aides du chômage). Le montant dépend de la situation familiale de la personne (selon qu'elle soit isolée, chef de ménage ou co-habitante). Concernant le jeune qui est parvenu à s'ouvrir le droit aux allocations de chômage, il se trouve par ailleurs également soumis au contrôle Dispo, évaluant les démarches du chercheur d'emploi en matière de recherche active.

Deux dimensions doivent être soulevées dans l'expérience de chômeur :

- La recherche d'emploi : « ce qui est demandé n'est pas de trouver mais de chercher »
- Le contrôle de la recherche d'emploi : « insupportable », « anxiogène » (les attestations, les demandes de preuves). Des évaluations catégoriques, coupées de toute prise en compte plus individualisée de la personne. On n'est pas dans le conseil mais dans l'évaluation, le jugement.

- Le problème de ne pas expliquer, de ne pas comprendre, d'une demande qui ne correspond pas à la personne et à ses capacités, de la recherche, du système de tricherie qui parvient de toute façon à se construire autour (constituer des faux dossiers, etc.)

➔ On relève ici une double pression

Dans une perspective plus globale, cela pose également la question du travail réellement disponible, du travail à tout prix, du travail qui manque, etc. Pour certains, cela peut même transformer les allocations de chômage dans ce qu'elles représentent – « est-ce que c'est parce que je cherche que j'y ai droit ou parce que je n'ai pas de travail? »

Le recours au CPAS :

Des personnes vont au CPAS et d'autres ne s'y rendent pas (une démarche qui peut être vécue comme humiliante, des conditions d'accès qui empêchent le recours d'autres).

Bien que tout dépende des CPAS, on reconnaît un changement plus ou moins significatif parmi la population qui y recourt désormais. Même si une large majorité du public constitue des personnes sans qualifications, sans formations, on constate également des personnes plus diplômées, qu'elles soient d'ailleurs jeunes ou non.

Au CPAS même : avant toute chose, noter que l'accompagnement effectué au CPAS (par-delà le principe de PIIS, de l'exclusion, etc.) dépend fortement du CPAS lui-même (sa politique, etc.), du travailleur social en charge du dossier ainsi que de la situation de la personne elle-même

- Le problème du statut et de la violence symbolique inhérente au fait d'être allocataire social : ne pas le revendiquer, ni même le dire
- Le problème de l'activation – une norme qui se diffuse et qui s'ancre, même au sein des CPAS
- L'instauration d'une boucle : chômage – exclusion – CPAS – retour au chômage – exclusion, etc. Ou même d'un calcul rationnel des avantages et inconvénients respectifs (plus d'intérêt à être au CPAS)

L'exclusion vécue sans le CPAS

- La « sherwoodisation » : le soulagement complet de l'exclusion, la construction d'un système de débrouille, d'une vie « en dehors », aux limites de la légalité
- Une autre part des personnes concernées par l'exclusion : mise en dehors mais ne reprenant pas cette rupture à son compte. En demande de pouvoir retourner dans le système, d'être « réintégré ». Une proportion discrète, invisible, précarisée, dans une survie

Les professionnels et les exclus

Les questions demeurent : Où sont-ils? Comment les retrouver? Les contacter? Nouer une relation de confiance?

Sujet :

**La réduction collective du temps de travail :
une solution pour l'accès des jeunes à des emplois stables et de qualité?**

Session 02**Lieu M06****Initiatrice :**

Nel Van Slijpe

Sont passés par l'atelier : Silvia Terra Rafael, Anne Mattine,

Marco Falaschi, Nel Van Slijpe

Secrétaire :

Nel Van Slijpe

Résumé des échanges

- Intérêt pour la réduction collective du temps de travail :
 - Contradiction grandissante entre le nombre de précaires et la charge de travail des travailleurs
 - Les politiques mises en place (loi Peeters) augmentent le nombre de chômeurs, ce qui engendre une précarisation de l'ensemble des travailleurs avec et sans emploi
- Qu'entend-on par RCTT?
 - Travailler 30 h/semaine (voir 28 h) avec maintien du salaire
 - Adapter en fonction des secteurs
 - Repenser les inégalités de classe plutôt que l'inégalité des chances
- Quelle réponse apporte la RCTT pour l'emploi et les jeunes?
 - Diminution du chômage
 - Revalorisation du travail effectué
 - Plus de travail disponible pour les jeunes
 - Soulagement pour les familles
 - Soulagement pour les travailleurs sociaux
 - Augmentation du temps libre
 - Répartition des richesses
 - Remplir le trou de la Sécu
- Moyens d'action :
 - Revoir la stratégie des syndicats (communication/plan d'action)
 - Utiliser les médias à notre avantage
 - Différents niveaux d'action → construire un rapport de force pour impacter les politiques

Développement

- **Intérêt pour la réduction collective du temps de travail :**
 - En tant que travailleur social, il est constaté une contradiction grandissante entre le nombre de bénéficiaires dont il faut s'occuper (lié à l'augmentation de la précarité chez les jeunes et dans la population en général) et le temps de travail disponible (réduction des effectifs et des moyens)

- On observe une tendance inverse à la RCTT (loi Peeters). Pourtant des dizaines de milliers de jeunes sont au chômage. La logique des politiques à ce sujet est absurde. Les politiques mises en place augmentent le nombre de chômeurs, ce qui engendre une précarisation de l'ensemble des travailleurs avec et sans emploi

- **Qu'entend-on par RCTT?**

- Travailler 30H/semaine (voir 28H) avec maintien du salaire → possibilité de flexibilité dans les horaires mais avec une base commune à 30H/semaine.
- Adapter en fonction des secteurs → parler plutôt en termes de fraction du temps de travail actuel (passer en 6/7 temps sans réduction de salaire)
- Repenser les inégalités de classe plutôt que l'inégalité des chances → l'inégalité des chances ne répond pas à la problématique des inégalités. Ce sont les inégalités sociales structurelles qu'il faut remettre sur le devant de la scène.

- **Quelle réponse apporte la RCTT pour l'emploi et les jeunes?**

- Diminution du chômage → en réduisant temps de travail de 10 – 15 % = réduction de 10 à 15 % du chômage
- Revalorisation du travail effectué → on prend plus le temps de faire un travail de qualité
- Plus de travail disponible pour les jeunes → le nombre d'emplois augmentera mécaniquement
- Soulagement pour les familles → les familles auront moins à porter la charge de la précarité des jeunes
- Soulagement pour les travailleurs (moins de stress, moins de burn-out) → les travailleurs seront moins soumis à des cadences de travail infernales et auront plus de temps pour concilier vie privée et vie professionnelle
- Augmentation du temps libre → plus de temps pour des loisirs et des activités culturelles et créatives
- Répartition des richesses → c'est une répartition directe de richesse (liée à la question du financement)
- Remplir le trou de la Sécu → permet d'augmenter les rentrées de la sécurité sociale (augmentation du salaire brut) et de diminuer les dépenses (diminution du chômage)

ATTENTION : la question de la qualité de l'emploi n'est pas garantie par la RCTT. Cependant, on peut anticiper qu'avoir plus de temps libre et répartir le travail augmentent le bien-être au travail (surtout pour les métiers lourds).

Exemple : Il existe déjà des exemples positifs de réduction collective du temps de travail :

- Réduire et compenser → système de RCTT en fin de carrière (45+) avec embauche compensatoire
- Saint-Josse → expérimentation du travail de quatre jours à la commune de Saint-Josse
- Expériences dans d'autres pays

- **Moyens d'action :**

- Revoir la stratégie des syndicats (communication/plan d'action) → les syndicats doivent revoir leur stratégie pour donner de réelles perspectives de victoire aux gens. Pour le moment, ils entretiennent le statu quo et dégoûtent de la mobilisation. Il est important aussi que le syndicat aille plus vers l'extérieur et communique avec les milieux hors syndicat.
- La RCTT peut faire converger différents intérêts → en même temps, nous sommes peu nombreux → manque de sensibilisation sur la question dans de larges couches de la société
- Utiliser les médias à notre avantage → les médias doivent être utilisés comme des outils pour sensibiliser la population sur l'existence d'alternatives. La RCTT est une solution alternative viable (voir comment financer la RCTT)
- Différents niveaux d'action → construire un rapport de force pour impacter les politiques
- **Débat sur les niveaux d'action :**
 - Le niveau politique et institutionnel est cadencé → il est loin de la réalité des gens. Carrièreisme. Logique électoraliste
 - Importance de ramener le politique dans le milieu associatif → méfiance (légitime) à l'égard du politique + dépendance vis-à-vis des subsides → réintégrer les questions politiques au sens large dans les associations.
 - Faire se rencontrer les publics des différentes associations → construire une convergence progressiste
 - Reconstruire la solidarité à la place de l'individualisme rampant
 - Retrouver la confiance en l'expertise des gens → échange de savoirs

→ CONSTRUIRE UN RAPPORT DE FORCE AVEC LES GENS POUR FAIRE PRESSION SUR LE POLITIQUE

- **Comment financer la RCTT?**

- Dans le secteur privé marchand : par un prélèvement de la part des dividendes versés aux actionnaires. Chaque année ce sont des milliards d'euros de bénéfice qui se retrouvent hors de l'économie et ne profitent pas au progrès collectif
- Dans le secteur public : en mettant en place un impôt sur la fortune (sur le modèle français). De plus, les emplois publics coûtent beaucoup moins que les emplois dans le privé
- Dans le secteur privé/non marchand : par un refinancement à grande échelle du secteur (d'autres idées???)

Sujet :

**Ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'argent qu'on est pauvre,
c'est parce qu'on est pauvre qu'on n'a pas d'argent**

Session 02**Lieu M07****Initiateur :**

Nicolas Duvauchel

Sont passés par l'atelier : Ependa Diogène, Cibidi Ilunga

Jacqueline, Lambillotte Sandra, Elabo Assetou, Kadjo Marie-Rose, Roekens Claire

Secrétaire :

Nicolas Duvauchel

Résumé des échanges

- La pauvreté est-elle un problème d'argent?
- Le problème de la pauvreté s'est complexifié ces dernières années, ce n'est plus qu'une question d'argent mais aussi une question de pauvreté de lien social.
- La pauvreté peut parfois devenir confortable au sein des services d'aide.
- Quels sont les mécanismes qui engendrent la pensée du précaire à se sentir assisté et plus maître de ce qui lui arrive?
- L'image que le jeune a de lui est bien souvent l'image que lui renvoie la société?

Développement

Les jeunes en rupture ou en détérioration de liens sociaux arrivent bien souvent à la précarité matérielle.

Il est primordial donc pour les institutions et services d'aide qui les accompagnent d'orienter leur logique d'accompagnement non pas spécifiquement sur les problèmes créés par la précarisation mais aussi de se concentrer sur la personne, le jeune et son tissu social.

Dès lors, l'aide sociale ne se résume pas à fournir des solutions mais à favoriser l'émancipation, l'ouverture culturelle et sociale afin de permettre au jeune de se situer, de stabiliser et de renforcer son identité afin qu'il réussisse à mobiliser ses propres ressources.

L'aide sociale devrait être de générer une sécurité d'existence qui, une fois acquise, permet une véritable construction.

Cette sécurité d'existence passe bien évidemment par la réponse aux besoins primordiaux, comme dormir, boire et manger, mais aussi par l'estime de soi, le sentiment d'appartenance, la reconnaissance des qualités personnelles, les liens familiaux, etc.

L'accompagnement d'un jeune en situation de rupture de lien et de précarité ne peut donc être assumé par un seul service. Il importe donc de créer un tissu associatif cohérent aux problématiques spécifiques du jeune et de lui en fournir les clés pour qu'il devienne acteur de son parcours.

Sujet :**Exemple d'un dispositif simple, sans conditions : la permanence ados, jeunes adultes****Session 02****Lieu M11****Initiatrices :**Laurence Leroy
Cécile Chenevière**Sont passés par l'atelier :** Miot France, Hargot Vincent, Buysens
Brigitte, Duplan Anne-Line, Baldewyns Adèle, Aurélie Van
Nieuwenpolgh, Michel Thiry du service La Varappe**Secrétaire :****Résumé des échanges**

Intérêt pour le dispositif sans prise de rendez-vous. Constat que les jeunes ne viennent pas aux rendez-vous pris, donc, il est plus facile pour eux de venir quand ils en ressentent le besoin.

L'échange approfondi se fait autour de la problématique des jeunes qui ont du mal à vivre seuls. Comment les aider à s'insérer, à créer des liens? Question des groupes de parole.

Enfin, on ramène également la question des pairs aidants qui ne sont pas suffisamment sollicités dans nos pratiques de soins mais dont l'écoute serait un plus pour les jeunes en situation de précarité.

Développement

Ce dispositif nécessite peu de choses et est facile à construire. Il suppose que l'on travaille dans une autre temporalité qui est que les jeunes peuvent venir une seule fois ; l'idée que les jeunes qui passent par cette permanence en ressortent avec un « outil », quelque chose qui est concret dans ce qu'on a pu leur dire ou mettre en place avec eux. Au service laïque de parrainage, ils ont un dispositif « premier emploi » qui offre aux jeunes et moins jeunes une aide pour trouver un premier emploi. L'idée de la permanence fait son chemin dans leur équipe car ils constatent que les gens ont du mal à venir aux rendez-vous.

Au centre La Varappe, ils proposent une fois par mois un groupe d'échanges qui est un autre dispositif intéressant : autour d'un média (faire un jeu de société, cuisiner...) des jeunes qui vivent seuls se retrouvent et partagent leurs expériences, ce qui permet de les ancrer dans un moment positif et plus si affinités...

La question des groupes de parole est aussi soulevée : quelles sont les bonnes conditions pour qu'un groupe de parole fonctionne? Constat est dressé que des groupes se font naturellement (dans la salle d'attente par exemple) et qu'il est difficile d'en créer artificiellement, mais qu'une fois qu'on y arrive, ils se poursuivent facilement.

Sujet :

**Le jeune entre mensonges médiatiques et dures réalités :
comment prévenir la désillusion, facteur de décrochage social**

Session 02**Lieu M13****Initiatrice :**

Bérénice GUEGAN

Sont passés par l'atelier : Patricia BERNAERT, Magali COMPANYY,

Françoise DEVILLE

Secrétaire :

Bérénice GUEGAN

Résumé des échanges

Qu'entend-on par mensonges médiatiques et désillusion?

Constat d'une relative univocité idéologique des structures sociétales auxquelles les jeunes sont confrontés dans leur quotidien, telles que l'école, la télévision, les réseaux sociaux... Le message idéologique est partout le même : le matérialisme. La télévision, par exemple, fait croire aux jeunes que le but de la vie est d'avoir une cuisine Ikea, de posséder un 4 x 4, etc. L'école, quant à elle, fait croire que l'essentiel est d'avoir un CDI, pour pouvoir se comporter toute sa vie comme un tranquille consommateur, puisqu'elle est consciente qu'il est pratiquement impossible de devenir millionnaire, quand on ne l'est pas de naissance.

L'on entend par désillusion le sentiment du jeune qui réalise qu'il ne vivra jamais comme les gens qui « passent à la télé », et ne peut pas se rabattre sur le modèle que lui propose l'école, puisqu'il n'aura peut-être jamais de CDI. Adieu le 4 x 4, la cuisine Ikea et les dizaines de femmes aux seins refaits. Désespoir de trouver un logement décent, de décrocher un contrat de travail, etc. C'est la désillusion, la difficulté à se trouver une place, un rôle dans ce système dont les structures ne l'ont pas encouragé à développer sa propre vision des choses, ses propres espoirs, voire sa propre personnalité. Bonjour la peur de perdre son maigre butin : perdre son CDD au salaire minimum, perdre son logement, se retrouver au CPAS, peur de la précarité qui atteint plus de monde que le fantasme médiatisé, et donc soumission à son employeur, renonciation à défendre ses droits, et surtout : incapacité à être acteur de changements structurels et sociétaux.

Développement

1^{er} constat : l'école ne propose pas suffisamment d'alternatives à l'idéologie matérialiste véhiculée par les médias.

Solution possible : rétablir le rôle premier instructif et éducatif de l'école qui est de doter son public des outils nécessaires à la formation d'une pensée individuelle libre, affranchie et critique, au « penser-par-soi-même ».

Propositions concrètes :

Le jeune pourrait être plus régulièrement amené, dans le cadre de l'enseignement, à réaliser lui-même des documentaires (aujourd'hui ça ne se fait que dans les écoles bobos), voire d'autres

créations culturelles, de manière à cerner le pouvoir d'influence que ce type de création implique et ainsi de conscientiser les influences auxquels il est soumis.

Pour que ce soit plus facile pour lui d'arriver à une telle création culturelle, il faut d'abord maintenir, voire développer davantage les sorties culturelles scolaires, les voyages scolaires également puisqu'ils participent considérablement, comme la création culturelle ou la participation culturelle, au développement de l'esprit critique, à l'ouverture d'esprit et à l'épanouissement individuel.

Encourager (subsidier davantage) les initiatives culturelles des jeunes, et les valoriser dans les médias.

2^e constat : le changement ne peut pas venir que de l'école. Le public receveur d'un changement doit toujours être associé à ce changement, pour que ce dernier soit efficient. L'univocité médiatique ne permet pas au jeune de se projeter comme acteur du changement qu'il espère ou n'espère plus.

Solution possible : rendre le jeune conscient de son possible rôle dans le changement, de son pouvoir de citoyen. Favoriser la mixité culturelle, l'échange entre les familles de niveaux sociaux différents, d'origines culturelles différentes.

Propositions concrètes :

Les jeunes pourraient être davantage associés aux dispositifs décisionnels qui s'actionnent au sein même de leur propre école. De cette manière, l'idée selon laquelle chacun dans son individualité peut être acteur du changement attendu est instillée.

Il faudrait en finir avec les écoles ghettos, et les écoles bobos.

Quand on en aura fini avec les écoles ghettos/bobos, on pourrait imaginer qu'au sein même du programme scolaire soit insérée une obligation, pour une nuit, d'échanger les enfants. Une nuit dans toute la scolarité ou aucun des enfants d'une même classe ne dorme chez ses parents, mais chez le(s) parent(s) d'un autre élève. C'est compliqué à organiser, mais parfaitement faisable.

On pourrait créer une association, au sein de laquelle des étudiants bénévoles parraineraient un enfant à l'occasion d'une sortie, culturelle ou autre, par mois par exemple. Une prise en charge totale : *« Je vais chercher l'enfant chez ses parents, on prend le métro, ou la voiture, et on va manger un bout, puis on passe au musée, ou voir un match de foot en live. Puis je le ramène chez lui. On a parlé de l'amour, du rapport aux autres, des méchants et des gentils, un tas de conversations qu'il n'a pas trop en famille ni à l'école. »*

3^e constat : une fois désillusionné, le jeune n'a plus de capacité à penser son avenir, il a « décroché », on ne peut le caser dans aucun projet d'avenir, il est prisonnier d'un présent complexe. Il a souvent peur même de s'aventurer en dehors de ses champs habituels (culturels ou autres) et n'a aucune confiance en lui ou dans les structures qui pourraient l'aider. Il n'a plus sa place nulle part, ni à l'école, ni au CPAS qui exige que le jeune s'inscrive dans un trajet d'insertion, ni dans sa famille, de par ses envies naturelles d'émancipation.

Solution possible : remobiliser le jeune désillusionné sur les questions liées à son avenir individuel, mais aussi à l'avenir collectif.

Propositions concrètes :

Les CPAS pourraient davantage encourager la participation citoyenne et proposer aux jeunes plus de choix alternatifs à la solution « chercher du boulot ». Lui laisser plus de temps pour se connaître lui-même avant de trouver sa voie et de définir son parcours d'insertion. L'inviter par exemple à assister aux visites gratuites des établissements publics, comme le tribunal, la prison, le Conseil d'État...Encourager la gestion de projets plus alternatifs, comme les projets de voyage à l'étranger ou autre. Même si ça ne doit pas forcément impliquer que le CPAS paie le voyage, ou maintienne dans le chef du jeune le droit au revenu d'intégration ou aide équivalente durant son séjour à l'étranger, mais l'aider à planifier et à organiser son projet, et l'aider à trouver des moyens de le financer.

On peut penser que les jeunes d'aujourd'hui sortis de l'école auraient plus confiance dans ce type d'institutions publiques, qu'ils pourraient mieux se projeter dans un suivi CPAS ou Actiris s'ils y avaient été confrontés plus tôt dans leur quotidien. Il pourrait y avoir une assistante sociale du CPAS qui ferait une permanence d'une demi-journée dans chaque école, dans les mosquées, dans tous les centres névralgiques de la vie de quartier, ou de communauté.

De même, en tant que structure publique, l'école devrait davantage se mêler à la vie de quartier. On pourrait imaginer des enseignants qui développent des activités de week-end ou de soirées, avec le soutien de l'institution scolaire bien sûr.

Sujet :

Présentation du projet Housing First « Stepforward » et piste de réflexion sur l'accessibilité au logement avec des problématiques de santé mentale et d'assuétude

Session 02**Lieu M15****Initiateurs :**

Margaux Katz
Damin Bogearts
Sofiane Moumene

Sont passés par l'atelier : Bertrand Lombaert, Halluent Vinciane, Hector Françoise, Morenville Catherine, Bailly Delphine, Joliton Karine, Quentin Dardenne, Loeckx Anne-Catherine

Secrétaire :

Collectif

Résumé des échanges

- Présentation du projet Housing First
- Échange sur les pratiques mises en place auprès des jeunes du projet
- Résultats obtenus et difficultés rencontrées
- Échange avec d'autres professionnels du réseau
- Questions/réponses

Développement1. Le projet Housing First

Il s'agit ici d'une présentation succincte du projet comme il a été possible dans le temps imparti.

Le projet a vu le jour en juin 2015 et a pour but de permettre à un public de jeunes sans domicile fixe (18-25 ans) d'accéder à un logement. Ces jeunes doivent remplir des critères de sans-abrisme, de problématiques pys et/ou d'assuétudes. Il est le seul projet à viser uniquement cette tranche d'âge.

Le projet, financé par la Région, est codirigé par le Samusocial et le CPAS de Bruxelles. Deux grosses entités qui mettent à disposition leurs ressources : accès au service social, logement, emploi, médiation de dettes ainsi que le service des propriétés qui nous a aidés en donnant accès à leur parc immobilier pour le CPAS. Accès au service 7/7 du Samusocial, camionnettes, colis alimentaires... Pour n'en citer que quelques-uns.

L'équipe est aussi composée de travailleurs des deux services : deux éducateurs Samu, une psy mi-temps Samu et une coordinatrice. Une assistante sociale à mi-temps CPAS et une temps plein « Captation Logement » aussi venue du CPAS.

Les jeunes sont sélectionnés via un comité de sélection, les candidatures sont envoyées par les partenaires du projet : Jamais sans Toit, La source/la rencontre, Transit, CHU Saint-Pierre, CPAS et Samusocial.

23 jeunes ont été jusqu'à ce jour sélectionnés dans le projet, nous avons eu 19 entrées en logements, mais malheureusement 4 sorties. Sorties de logement mais pas du projet, si le jeune désire

continuer, nous l'encadrerons pour entrer à nouveau dans un logement. Un travail est mis en place afin d'apprendre des erreurs précédentes.

2. Les pratiques mises en place

Vu que le principe de base du Housing First est de permettre aux personnes d'entrer en logement sans « devoir se sevrer » ou sans obligation de soins, le plus souvent, le travail premier de l'équipe est de gérer cette consommation ou problématique. Il s'agit de réduction des risques, d'encadrement de la consommation, d'accompagnement vers les hôpitaux... Bien sûr, tout cela à la demande du jeune. Viennent ensuite l'encadrement dans le logement (aide à l'installation, appropriation du logement, respect de celui-ci) puis la résolution de la situation administrative du jeune (revenu, adresse, démarches, dettes...), pour ne que quelques exemples.

L'accompagnement n'est pas obligatoire ni contraignant et nous travaillons au rythme du jeune, à sa demande et en mettant en place des techniques à la reprise en main de la personne de sa situation. Nous nous rendons au minimum une fois par semaine auprès d'eux et tentons au maximum que les entretiens se fassent chez eux et non plus au bureau. Nous pouvons aussi les rencontrer à l'extérieur et les accompagnons dans leurs différentes démarches.

3. Facilitateurs et obstacles

Les obstacles les plus récurrents sont la difficulté d'accéder à un logement privé, les bagages de la personne, les autres services sociaux.

Les propriétaires sont plus que réticents à louer leur logement à un jeune, sans ressources, sans garant. Le CPAS a beau intervenir pour le paiement de la garantie locative et du premier loyer, nous sommes plus que régulièrement confrontés aux préjugés des propriétaires. Heureusement, nous avons pu compter sur le service des Propriétés du CPAS de Bruxelles, sur le Foyer bruxellois et sur deux agences immobilières sociales (à ce jour). Nous sommes évidemment présents pour faire le relais entre le jeune et son propriétaire, ses voisins ou associations de quartier.

Le travail avec la personne en elle-même : plusieurs années de rue ou d'institution, les amis de la rue, des relations de couple nocives, etc.

Les jeunes, souvent avec un long passé en institution ou avec des parents eux-mêmes sans abri ou défaillants, semblent présenter la même envie « la liberté ». Pour beaucoup, vivre en communauté, maison d'accueil ou en centre d'hébergement n'est plus possible car ramène trop de souvenirs du passé. Vu leur âge, ils n'ont majoritairement jamais vécu en logement avant. Il faut donc reprendre à la base l'éducation au logement (le loyer, la propreté, le respect des voisins) à l'hygiène personnelle, et ce bien avant de pouvoir commencer la confiance en soi, l'*empowerment* (l'autonomisation), creuser plus loin dans les problématiques. Ils n'ont pour la plupart plus de parents ni de modèle pouvant prendre ce rôle.

Le suivi de chaque jeune est unique car aucun ne présente la même problématique : certains vont s'approprier le logement, demander à aller travailler et démontrer une grande autonomie quand d'autres vont nécessiter plus d'implication, un désintéressement souvent dû à la consommation ou juste le besoin d'avoir un toit au-dessus de sa tête mais continuer à vivre avec ses compagnons dans

la rue. Nous avançons à leur rythme et nous ne nous imposons pas en « toute-puissance » car il est important de respecter ce que chacun désire. Il le fera néanmoins encadré par notre équipe.

Enfin, un gros obstacle est l'institutionnel : les demandes au CPAS, la compréhension des autres services, l'accessibilité,... peu de personnes sont au courant du travail effectué par les projets Housing First. Nous travaillons aussi à sensibiliser les différents services avec lesquels nous entrons en contact.

4. Échanger avec les participants et réponses aux questions.

Plusieurs thèmes sont souvent revenus : la liberté, comment vivre dans son logement, inviter ses amis et/ou lutter contre la solitude, la place du travailleur dans le cadre de travail informel.

Il nous a été demandé si les problématiques rencontrées avec des jeunes diffèrent de celles rencontrées par les autres projets Housing First (qui visent un public plus large au niveau de l'âge) : oui et non. Moins d'années de rue signifient souvent une facilité à reprendre le rythme de vie en appartement, sauf en cas de passé institutionnel assez long. *Jeune* rime aussi avec *liberté*, comme évoqué plusieurs fois. L'entourage du jeune joue énormément et, dans le travail accompli, il faut faire attention à ne pas se substituer à une figure parentale.

Il a été soulevé dans le débat la difficulté d'approche et d'appréhension de personnes toxicomanes : nous avons pu échanger nos expériences avec celle des représentants de @home et de l'Îlot présents au débat. Le problème étant de trouver un terrain de dialogue sans se poser en personne « de jugement » tout en respectant les choix de cette dernière. Les critères des maisons d'accueil étant plus strictes que celle du Housing First, nous avons des manières différentes de gérer des situations somme toute similaires. Consommation, débordement, non-respect des règles pourraient entraîner la rupture de l'hébergement là où le projet va travailler avec le jeune sur les « pourquoi » et ne pas recommencer.

Il nous a été demandé si nous échangeons avec les autres projets Housing First : une fois tous les trois mois environ, il y a un moment d'échanger supervisé par la Fondation Roi Baudouin qui a réuni le Housing First Belgium afin de parler des pratiques.

Une question nous a été posée à laquelle il a été difficile de répondre : comment implanter un projet Housing First 18/25 ans dans d'autres régions/communes?

Sujet :

**Les inégalités en santé physique et mentale :
Quel rôle de l'hôpital public? Quel rôle pour les soignants?**

Session 02**Lieu M17**

Initiatrice :
Stéphanie Richard

Sont passés par l'atelier : Fanny Forton (ISSIG), Anne De Bouver (ISSIG), quatre étudiantes de l'ISFSC (assistantat social)

Secrétaires :
S. Richard/Fanny Forton

Résumé des échanges

- Hôpital : zone de confort mais peut être aussi une zone d'intrusion, de sentiment de contrôle, de non-personnalisation...
- Travail en réseau interne mais certains acteurs de l'interne doivent exploiter l'externe.
- Parfois, peu de connaissances du travail/fonctions des autres professionnels qui nous entourent. Par exemple, infirmière-psychologue-AS. Peu de partages de connaissances et de compétences. Il serait pertinent de développer la complémentarité.
- Est-ce le rôle des soignants (infirmière, médecin, AS, etc.) de s'occuper des inégalités? Si oui, dans quelle mesure? Car, de plus en plus de pression, obligation de résultat, temps d'hospitalisation plus court, etc. Nous pensons que, déjà, tant les soignants que les enseignants et autres professionnels travaillant dans le domaine social accompagnent les jeunes (et moins jeunes) dans des valeurs de non-jugement, d'égalité mais surtout d'ÉQUITÉ, cela sera déjà un pas vers l'exclusion des inégalités. Ex. : une maman qui n'ose pas mettre son enfant à l'école de peur du jugement et du contrôle social, car elle n'a pas pris le temps de laver ses vêtements et qui, de ce fait, risque de se faire remarquer et étiqueter, même une première fois.
- L'AS possède un carnet d'adresses et, plus il sera développé, plus il sera aidant (probablement), mais nous pensons surtout qu'il peut avoir un rôle de faire émerger les ressources du patient (réseau, ressources sociales, solutions qu'il a pu tirer d'expériences...) et qu'une partie de son travail devrait être consacrée à cela.

Sujet :**Paroles de violence racontées sans censure = Émancipation****Session 03****Lieu R 01**

Initiatrice :
Catherine Laviolette

Sont passés par l'atelier : Raphaël D'Elia, Elisabeth Verbruggen, Jacqueline Maun, Laetitia Fernandez, Fanny Laurent, Audrey Gutierrez, Anne-Françoise Janssen, Valérie Flahaux, Marie Jongen, Najiha El Majdoul, Brigitta Sartorelli, Christelle Trifaux, Madeleine Jacquin*

Secrétaire :
Anne-Marie Martinez

Développement

- Présentation groupe
- Présentation animatrice : frappée par le constat qu'elle a fait en travaillant avec des jeunes désaffiliés (dans des communes wallonnes) : omniprésence de la violence dans leur parcours, qu'elle soit familiale, scolaire ou autre. Or c'est un sujet tabou car il renvoie à notre responsabilité. Ces jeunes sont dans l'impossibilité de sortir d'une « croûte », d'une « bulle »; liens avec la honte, la culpabilité. Dans ces situations, la communication non violente est un bon outil : permet de libérer la parole. La violence est en augmentation (internet/porno...).

Hypothèse de travail : c'est émancipateur pour certains jeunes de raconter leur histoire sans censure malgré la teneur en violence et ce qu'ils soient auteurs ou victimes (cf. histoire de John)
=> comment donner une place à cette violence qui est en lien avec notre humanité?

- Quelqu'un exprime son étonnement sur le fait qu'il n'y ait pas plus de violence. La violence peut être de l'autodestruction (ex. : drogue). Elle est taboue même pour les travailleurs qui communiquent parfois difficilement ce qu'ils observent (responsabilité).
- Dans des familles, des enfants vivent de la violence au quotidien. Cette violence se répète et donne des jeunes « fracassés ». En parler est compliqué et peut être très long. Comment enrayer le processus de répétition? DIRE est un premier pas. Il ne suffit pas que le jeune s'exprime, il faut aussi que l'adulte reconnaisse. Or si le jeune s'exprime dans des lieux comme le SAJ ou le CPAS, il risque d'être jugé. Non seulement, la société crée et provoque de la violence, mais elle l'entretient. Attention : « je comprends » n'est pas égal à « j'accepte » : la violence n'est jamais acceptable?
- La vie n'est pas un long fleuve tranquille, il y a des cycles, des hauts et des bas. Ex. : 13 travailleurs sociaux tendent la main à un jeune et il ne la prend pas. À la 14^e, il la prend. Ça dépend du « temps du jeune ». Les travailleurs doivent accepter que le jeune aille parfois se casser la gueule. Tendre la main peut être impliquant pour le travailleur qui arrive avec sa propre histoire, parfois douloureuse. Les travailleurs sociaux doivent être mieux préparés, durant leur formation, à faire face à des situations parfois très difficiles. Qu'est-ce qui a changé? Les jeunes qui vont vers ce choix de métier seraient plus proches de leur public(ex. : gardiens de prison qui ressemblent aux prisonniers)?

- La violence peut évoluer vers quelque chose de positif, ex. groupe de RAP comme exutoire plutôt que « d’aller tenir les murs », même si les mots sont très durs.
- La violence monte (exemple des adhésions grandissantes à l’extrême droite après les derniers événements - cf. hooligans).
- Les institutions également sont violentes avec les jeunes (exemple des contrôles de l’ONEM); ça commence déjà en maternelle; il faut réfléchir à tous les niveaux.
- La question du sens : pourquoi se lever le matin? quelles perspectives?
- La question de la participation : l’avis des jeunes n’est pas réellement pris en compte, que fait-on de leur avis?
- Études de 1980 en France : augmentation importante du chômage et crainte que « ça pète ». Mais non... alors étude; quelles réactions chez les personnes qui perdent leur emploi?
 1. C’est de ma faute
 2. Ça m’arrange
 3. Rage : salaud de société et désir de vengeance
 4. Il faut une action collective.

Cette dernière réaction est minoritaire. Elle est la seule qui soit porteuse de sens.

- Un détenu coûte 4.500 euros par mois :il serait mieux de lui fournir un salaire et une formation.
- Importance de décroiser au niveau politique. Les réactions politiques sont souvent tardives. En Suède, il a fallu 20 ans pour changer l’enseignement; or, les mandats politiques sont plus courts.
- Que deviennent les jeunes 30 ans après? On n’en parle pas! Attention aux affirmations non fondées! Il y a aussi des évolutions positives (exemple : de plus en plus de personnes sont instruites). Ne nous laissons pas submerger par des idées noires : beaucoup de jeunes ont des ressources, mais pas forcément dans le modèle recommandé par la société (plans débrouilles).
- On a laissé des familles vivre dans des conditions morales et matérielles difficiles et ensuite les situations se reproduisent (exemple des maisons maternelles où la moyenne des QI des mères est de 60 par manque de stimulation = handicap social).

Sujet :

Comment et où rencontrer des jeunes qui ont une expérience judiciarisée ou d'aide contrainte et qui sont aujourd'hui en transition vers le monde adulte dans le cadre d'une recherche universitaire?

Session 03**Lieu R 02****Initiatrice :**

Alice Jaspert (ULB)

Sont passés par l'atelier : Brigitte Buysens (maison d'accueil Les Petits Riens), Giagnorio Barbara (CPAS de Saint-Gilles), De Crombrughe Carmen (la coopérative CERA) Godart Sébastien (CEMO), Guégan Bérénice (CPAS de Saint-Gilles), Ugeux Élise (UCL)

Secrétaire :

Alice Jaspert

Résumé des échanges

Je me suis permis de saisir cette occasion de discussion pour sonder l'intérêt du secteur concernant le projet scientifique de creuser l'expérience des jeunes relativement « institutionnalisés » avant 18 ans (épisodes judiciarisés ou d'aide contrainte), cela, particulièrement, dans leur passage à la majorité. C'est aussi l'occasion aussi de bénéficier de « tuyaux » pour entrer en contact avec des jeunes concernés.

D'après les participants à cette discussion, il y a bien là une problématique importante à creuser et les expériences des jeunes sont très riches.

Développement

D'après notre discussion, la problématique mérite d'être creusée tant le passage de l'accompagnement contraint du côté aide à la jeunesse vers une autonomie souvent précipitée dans le monde des adultes (et les services d'aide sociale plus « généralistes ») tend à constituer un fossé pour beaucoup de jeunes. Le passage à l'autonomie devrait pouvoir prendre des temporalités différentes, suivant les situations de chacun, mais il se retrouve précipité à l'âge de 18 ans, provoquant dans le même temps de nouvelles ruptures (perte d'un logement, perte de repères financiers, etc.). Par ailleurs, les possibles « frontières » institutionnelles entre services « jeunes »/services « adultes » questionnent aussi au regard de la fluidité entre services qui serait plus adaptée aux jeunes adultes concernés. D'autres problématiques ont aussi émergé : la situation de jeunes femmes enceintes sans ressources familiales, la situation de jeunes gens venus récemment dans le cadre d'un regroupement familial initié par leurs parents présents en Belgique depuis plusieurs années, etc. Le logement ressort comme une problématique d'envergure dans beaucoup de parcours et c'est souvent par le logement que l'on peut chercher à travailler d'autres difficultés ou projets. Mais le logement « adapté » aux jeunes « en transition » peut aussi faire l'objet de débats : le logement communautaire tend à éviter l'isolement mais, en même temps, pour certains jeunes, il renvoie une image difficile de « bénéficiaires », de « sans-abri », etc.

C'est d'ailleurs au regard de ces expériences et expertises de différents services que des projets adaptés aux jeunes « en transition » voient le jour, par exemple :

- Projet de Kots adaptés aux jeunes de 16 à 25 ans au CEMO
- Le dispositif « Relais » à Forest

- La maison « jeunes » des Petits Riens
- Atome (?) 18-24 ans
- Les services « jeunes » des CPAS
- Les services ISP (dont certains sont spécialisés pour des jeunes gens judiciairisés)
- Etc.

Beaucoup d'autres pistes pour entrer en contact avec des jeunes dans le cadre du projet de recherche ont été partagées!! Merci beaucoup!! Cela m'aide vraiment beaucoup!!

Sujet :**Comment aider les familles avant que les jeunes ne soient dans la merde?****Session 03****Lieu R 03****Initiateur :**

Damien Burguet (ATD Quart-Monde Jeunesse)

Sont passés par l'atelier : Julie Emery, Damien Burguet, Magali

Louette, Oumayma Seyour, Jamila Boukhyare, Margaux Guichard, Asma Afazaz, Farah Badih

Secrétaire :

Magali Louette

Développement

Souvent les jeunes dans la précarité viennent de familles en précarité. Ils sont donc souvent aidés par le système social. À ATD, on remarque que la pauvreté se transmet de génération en génération depuis 60 ans.

- Quand les personnes sont déjà dans le circuit de la précarité, quand les enfants automatiquement vivent cette précarité, ils ne connaissent que ça. Ils n'ont pas les mêmes outils pour s'en sortir.
- Est-ce que ça condamne les enfants alors? Et quel est le rôle des AS?
- Je vois ça comme deux mondes, la classe sociale précaire et les autres, à la vie plus confortable. J'ai l'impression que les AS ouvrent les portes.
- Quel travail les AS peuvent-ils faire dans les familles pour que ces enfants puissent réussir à l'école, éviter qu'ils ne tombent dans la galère plutôt qu'essayer de les en tirer?
- On peut se demander : est-ce que le travail social est vraiment la bonne méthode? ce que je vois par rapport à ma famille, c'est qu'il y a plein de choses, quand on est dans la galère, qu'on ne sait pas. Il y a plein de choses qu'on a apprises plus tard. Il y a la honte aussi. Déjà il faudrait essayer de retirer ce sentiment de honte.
- Comment aller vers les familles?
- Il faut tout revoir à la base! ça peut commencer par des temps entre voisins, des petites fêtes, se connaître... Pour arriver à la famille, il faut un prétexte, sans que ça soit par une rumeur, pointé du doigt, que les gens soient pris pour « les pauvres du quartier ».
- Quand on est dans une situation de précarité, on n'a pas tendance à demander de l'aide. Il faut beaucoup, pour ça.
- En Suisse, une AS me disait que le système ne leur permettait de passer que 1 h/pers./mois. Comment aider les familles dans ces conditions?
- Dans les logiques managériales actuelles, c'est vrai que ce n'est pas possible d'accompagner. Notre travail, ce n'est pas juste informer, mais certaines personnes ont besoin d'être accompagnées, de se sentir soutenues, de n'être pas seules. Ça travaille aussi la confiance en soi.
- Pour moi, la clé, c'est l'éducation permanente. Elle peut se faire à plusieurs niveaux. C'est arriver à travailler sur des thématiques qui permettent de prendre conscience de certaines choses, de donner son point de vue, apprendre à réagir et s'appropriier des outils, pouvoir eux-mêmes trouver des moyens de s'en sortir. On parle d'éducation permanente mais c'est intéressant de voir comment les personnes pauvres ont elles-mêmes les connaissances. Par exemple, si on n'arrive pas à reconnaître tous les moyens de survie que les migrants

mettent en place, on est très loin du compte. On n'a rien à leur apprendre.

- Il faut s'intéresser au parcours de vie des personnes
- Je dis toujours aux personnes que je ne travaille pas seule, je travaille à partir d'eux (écoute active). Il faut donner aux personnes une autre capacité à voir une difficulté. En général, elles sont fixées sur une difficulté, et ne savent pas la résoudre. Or, c'est dans l'échange qu'on trouvera les clés d'une solution.
- Beaucoup de familles ne sont pas informées : comment faire ?
- Ça prend du temps!
- Comment une AS qui bosse pour l'État trouve le temps de faire cet accompagnement?
- C'est à l'AS de mesurer le temps qu'elle/il a pour recevoir les personnes. Elle n'a pas le pouvoir car elle a aussi la précarité de risquer son emploi, de la compétition en équipe...
- Il ne faut pas perdre de vue que la base, c'est aider les personnes.
- Les CPAS sont fortement politisés car ils dépendent des communes.
- Je constate depuis plusieurs années que l'associatif prend le relais sur l'État : ce sont les assocs qui sont garantes du droit.
- Ce n'est pas normal de voir que ce sont les citoyens qui se mobilisent, alors que ça devrait être l'État. Pour la honte, ça concerne tout le monde, il faut se rencontrer, mais, en ce qui concerne l'aspect financier, ça devrait être l'État qui finance, pas les citoyens à travers des dons par exemple.
- La solidarité, ce n'est pas juste que du matériel.
- Je voudrais parler des familles monoparentales : la notion de famille est totalement éclatée, les repères changent pour les jeunes. Il faut se pencher sur ces familles qui sont en très très grande difficulté. C'est 80 % des femmes, pour moi, ce sont celles en plus grande difficulté.
- Une piste = des espaces de rencontre dans les logements sociaux : les femmes seules ont besoin de moments de rencontre, de relaxation.
- Il y a aussi les maisons de quartier.
- Encore faut-il que les familles aient le courage d'y aller.
- Dans les écoles, il y a aussi des demandes pour que les parents viennent, dans des espaces de discussion. Ça marche aussi par le bouche-à-oreille.
- Certains parents ont peur de l'école.
- Oui, ils ont peur des signalements, qu'on leur prenne leurs enfants.

Sujet :**La précarité des jeunes issus de pays étrangers (migrants, immigrés)****Session 03****Lieu R 05**

Initiatrice :
El Bachiri Souhaila

Sont passés par l'atelier : Fatima, Anissa, Erika, Hanae, Fatiha, Ibtissem, Amal, Fatiha, Amandine, Jean-François, Marie-Rose, Sandra, Lutgart, Amal, Tess...

Secrétaire :
Nisrine Boubker

Résumé des échanges

- L'intégration est finalement un modèle sociétal ou pas?
- La discrimination est une réalité
- Les facteurs de précarité diffèrent d'une situation à une autre
- Les jeunes ont besoin d'un certain coup de pouce pour sortir de tout type de précarité

Développement

En ce qui concerne la discrimination à l'embauche :

- Nous avons tous les mêmes droits,
- Il faut se former
- Il ne faut pas partir avec un sentiment de défaite

De plus, la discrimination est un élément universel qui ne touche pas forcément que les personnes issues de l'immigration.

Plusieurs idées ont émergé telles que le fait que nous possédons tous des talents; il faut avoir une attitude proactive et ne pas se victimiser. Parfois, il faut faire un travail sur soi, pour se rendre compte des compétences que nous possédons.

Il n'y a pas une précarité type (celles des migrants, des exclus, des immigrés...). Mais il y a bien des facteurs qui amènent vers la précarité.

Pour réduire le sentiment d'exclusion, participer à des petites actions (participer à des activités présentes au sein des associations).

Le coup de pouce de l'institution n'est pas négligeable, mais l'institution ne peut rien faire si la personne ne veut pas aller plus loin.

Il est important de se rendre compte qu'il existe un modèle de réussite sociale et que la société nous pousse vers ce modèle; dès lors, atteindre ce modèle serait-il synonyme d'intégration?

Sujet :

**Identification des clichés sur « les pauvres ».
Quelles réalités? Comment les déconstruire ?**

Session 03

Lieu R 08

Initiateur :

Alexis Garcia

Sont passés par l'atelier : Anne De Bouver**Secrétaire :**

Claire Roekens

Résumé des échanges

- Déconstruction du discours sur « les pauvres », quelles représentations?
- Comment ça pèse?
- Comment lutter contre un discours stigmatisant

Développement

Déconstruction du discours sur les pauvres

- Auto-identification acquise et pénalisante : profiteurs, soumis au contrôle moral et administratif, pauvre-coupable responsable de sa situation. Demander une aide sociale, c'est endosser l'étiquette, se soumettre au contrôle social, à la délation

Manifestations

- Auto=disqualification
- Discours courant
- Concurrence de pauvres (exemples des conditions d'accueil des migrants...)
- Attachement des pauvres à des signes extérieurs de richesse et suspicion
- Rôle des médias
- Campagne de délation sur le web plébiscitée
- Popularité des mesures de droite excluantes

Sujet :**L'allocation universelle : une solution contre la pauvreté des jeunes?****Session 03****Lieu R 12****Initiateur :**

Alain Maron

Sont passés par l'atelier : Giet Catherine, Falaschi Marco, Diempo Nehyameto, Ben Haddou Nora, Remacle Coline, Chenevière Cécile, Deville Françoise, Opalinski Catherine, Laurence Leroy, Mansouri Khalid, Ependa Diogène, Miguel Rwubu

Secrétaire :

Aurélien Van Nieuwenborgh

Développement**L'allocation universelle peut-elle constituer un instrument dans la lutte contre la pauvreté des jeunes? Si elle devait être mise en place, quelles en seraient les conditions?**

Le modèle de l'allocation universelle propose que l'État verse, de manière inconditionnelle et universelle (pour toute personne inscrite régulièrement sur le territoire belge) un montant forfaitaire. Cette allocation serait versée à partir de 18 ans, jusqu'à la fin de vie. (Certains proposeront des montants évolutifs/âge des enfants ou encore/santé, handicap...). L'allocation pourrait augmenter, sur une échelle de 1 à 4, en fonction des connaissances des personnes (quantifiées sur les diplômes obtenus), sans pour autant mettre celles-ci au profit de la communauté ces connaissances.

Elle ne remplacerait pas les allocations déjà en place (allocations familiales, revenus de remplacement, allocations de handicap...). Le système prévoirait toutefois des vases communicants entre certaines caisses d'un même secteur (logement, par exemple) ainsi qu'une réforme de la fiscalité (équité et redistribution des richesses).

Cette allocation universelle implique forcément de repenser le modèle de société actuel. Notamment sur la question de l'équation donner/recevoir et sur le droit de travailler/ne pas travailler.

Bien entendu, il est impensable de penser que l'allocation universelle soit appliquée sans maintenir les accompagnements, l'encadrement social actuel. Il reste important de miser sur d'autres outils et de continuer à favoriser, entre autres, une politique d'accès au logement.

En théorie, l'idée séduit. En pratique, elle semble moins accessible. Y penser, échanger, voire en rêver reste cependant primordial!

Sujet :**Le travail social « hors murs » : une approche à développer!****Session 03****Lieu M 01****Initiatrice :**

Véronique Martin (Traces de rue)

Sont passés par l'atelier : Andrietti Alice, Giagnorio Barbara, Bierna Marjorie, Chatar Khalid, Courtois Sylvain, Calistri Christel, Ars Stéphanie, Sevaux Jeanne-Marie, Romero Ricardo, Goeseels Géraldine

Secrétaire :

Eggen Hélène (Dynamo)

Résumé des échanges

- Comment aller à la rencontre des jeunes? Comment être proactifs? Comment les toucher s'ils ne poussent pas la porte des institutions et associations?
- Comment faire des partenariats pour que les jeunes poussent la porte des différents services?
- Présentation de la Fédération francophone des travailleurs sociaux de rue « Traces de rue »
- Question de la distance professionnelle et de la relation, du lien que l'on crée avec les jeunes
- Travailler « hors murs », c'est aussi dans le sens de faire bouger le cadre, être créatif, inventif, sortir de l'institution, percevoir le travail social autrement.

Développement

- Traces de rue est la Fédération francophone des travailleurs sociaux de rue. Ses principales missions : formations et ateliers d'échanges de pratique professionnelle pour les travailleurs sociaux de rue et action sociopolitique afin de défendre une vision préventive et émancipatrice du métier.
- On peut rencontrer le public de différentes manières, pas que via le TSR (exemple, en allant dans les écoles).
- Afin de créer du lien, on peut vivre des moments (sorties culturelles par exemple) avec le public afin d'avoir un vécu commun.
- L'asbl Art. 27 se demande pourquoi certaines associations ne peuvent pas profiter des Art. 27 afin de faire des sorties culturelles avec leur public. Apparemment, c'est impossible dans certains cadres de travail. C'est dommage.
- Une maison de jeunes se demande pourquoi les jeunes ne viennent pas à la permanence alors que leur porte est grande ouverte. Elle pense à faire des partenariats avec d'autres services afin de faire venir les jeunes. Ou alors former des travailleurs pour faire du travail de rue. C'est une question de moyens, mais de choix aussi.
- La question de certains travailleurs sociaux de rue des services communaux : on se sent parfois très seul face à des situations d'urgence en soirée ou le week-end quand les autres services sont fermés. Que fait-on, quels relais avons-nous?

(Cette question semble faire débat au sein du groupe de discussion : voici une série de commentaires ajoutés de manière manuscrite sur le compte-rendu qui a été affiché :

- *interprétations erronées et excessives ?*
- *constat partagé par d'autres travailleurs hors secteur communal – la question était « rapprocher l'offre et la demande ».)*

- Pourquoi certaines AMO (ou d'autres services) sont-elles accessibles uniquement dans des horaires 9 h-17 h? (*Idem : + cohérence des mandats : travail de rue ou pas ?*)
- Pour faire tomber les murs, on doit pouvoir créer du lien, la relation est primordiale dans le travail social.
- Travailler hors murs est aussi compris comme faire bouger les habitudes, bouger le cadre (de plus en plus strict), être inventif, créatif, proactif, flexible!
- La temporalité : le temps du jeune n'est pas le même que celui du travailleur, ni que celui du pouvoir subsidiant qui attend des résultats visibles et rapides! Prendre le temps est devenu un luxe!
- Infor Jeunes Tournai essaye d'aller à la rencontre des jeunes en se rendant par exemple dans des écoles (Infor Jeunes a même un projet avec une école spécialisée) ou des maisons de quartier.

Sujet :**L'insertion sociale au forceps. Le point de vue des jeunes****Session 03****Lieu M02****Initiateur :**

De Koker Marc

Sont passés par l'atelier : Roberti Stephane, Praile David, Chaliaoui Louiza, Foucart Cécile, Van Leeuw Agnès, Maxime Le Ducde, Vanhaelen François, Turkovic Mia

Secrétaire :

Dumortier Léa

On parle de précarité chez les jeunes, mais nous n'entendons pas les principaux concernés.

En ce qui concerne le travail en AMO, à aucun moment les travailleurs ne doivent faire ce qu'ils pensent être bon pour le jeune, dans le sens où c'est au jeune lui-même à décider ce qu'il veut pour lui, ce qu'il pense être le mieux, avec l'aide du travailleur social, avec son accompagnement.

En parlant d'accompagnement, il est important d'arrêter d'envoyer les jeunes de service en service mais plutôt de les accompagner, d'y aller avec lui.

Importance de nouer une relation de confiance avec le jeune.

Non seulement les jeunes subissent une précarité financière, mais ils connaissent aussi une précarité culturelle. Ce sont les écoles qui sont responsables de cette précarité culturelle. En effet, dans les quartiers défavorisés, les écoles n'ont que des sections professionnelles à proposer aux élèves à partir de la troisième secondaire.

Il est important de lutter contre la pauvreté AVEC les jeunes. Leur restaurer une dignité, leur apporter un regard positif sur leur situation.

Dans les CPAS, il est difficile d'apporter aux jeunes un regard positif sur leur situation. Ils sont devenus trop dans une logique d'assistance. De plus, il est difficile pour les jeunes de se protéger dans l'avenir, peu importe le milieu social d'où ils viennent. Et malheureusement, pour certains travailleurs sociaux la seule manière de s'insérer dans la société est par le travail.

Heureusement, dans certains CPAS comme celui de Forest, ça n'est pas le cas. Selon son président, Stephane Roberti, il faut accorder un revenu d'intégration sociale aux jeunes qui en ont besoin, quels que soient leur projet, et maintenir un suivi social avec le CPAS, mais aussi avec d'autres travailleurs sociaux d'endroits différents car il est très important de travailler en réseau.

Sujet :

Expérience AGORA
(échanges entre administration de l'aide à la jeunesse
et des représentants issus du monde de la pauvreté)

Session 03**Lieu M 03****Initiatrices :**

Jacqueline Detry
 Béatrice Duchaussoy

Sont passés par l'atelier : Sylvie Toussaint, Karine Zahner, Anne-Sophie Leloup, Dominique Crauwels, Isabelle Charlier, Mélissa Cornard, Véronique Georis, Céline Nieuwenhuys, Gisèle Ingabire, Michel Thiry, Delphine Huybrecht

Secrétaire :

Delphine Huybrecht

Résumé des échanges

- **CONSTAT :** La pauvreté ne peut pas être une raison pour placer les enfants, mais, dans les faits, beaucoup d'enfants se retrouvent placés en raison des conséquences de la pauvreté.
- **CONSTAT :** Les professionnels de l'aide à la jeunesse ont du mal à comprendre qu'il y a un lien entre placement et pauvreté.
- **CONSTAT :** Les familles du quart monde sont parfois ressortissantes des services d'aides et de placement depuis plusieurs générations.
- **CONSTAT :** Les professionnels de l'aide à la jeunesse et les familles dans la précarité vivent des réalités très différentes et les deux mondes ont du mal à communiquer (peur intense ressentie par les familles du quart-monde).

Développement

LST et ATD Quart-Monde fédèrent la parole des personnes pauvres et peuvent les aider à participer à des groupes d'échanges. Un groupe de ce type a été initié au niveau de l'administration et dure depuis les années 90, époque où Laurette Onkelinx était ministre de la Jeunesse. C'est le groupe AGORA qui nous était présenté.

Les travaux du groupe AGORA sont lents, car il faut prendre le temps de se connaître, mais il a déjà produit des documents fructueux.

Ils ont permis que les groupes de personnes pauvres connaissent très bien le décret de l'aide à la jeunesse.

Lors des échanges, les groupes restent entre pairs, mais les personnes précarisées ont réellement l'occasion de s'exprimer et renvoient des vérités très interpellantes aux professionnels. La production des textes est vraiment paritaire et les textes produits sont encore relus en groupe au sein des associations LST et ATD.

Une première brochure attirant l'attention des professionnels des SAJ sur la notion de premier accueil pour mieux accueillir les familles précarisées (qui ont peur et associent SAJ et placement) a déjà été produite et diffusée.

Le groupe AGORA a aussi produit un autre document d'interpellation des politiques, mais cela a eu peu d'écho et d'impact.

Les derniers travaux du groupe ont surtout porté sur LA TRANSPARENCE ET LA TRANSMISSION DES ÉCRITS.

Les professionnels présents pensent que c'est une question cruciale : les travailleurs sociaux font parfois des diagnostics un peu hâtifs et s'ils pensaient qu'ils ont le sort d'une famille entre les mains, et surtout que la famille pourra relire et peut-être contester ce qui est écrit sur elle, ils prendraient peut-être davantage de précautions. L'écrit est une pièce très importante de l'histoire d'une famille, il ne peut être pris à la légère.

Actuellement, c'est parfois lors de l'audience elle-même que la famille prend connaissance du contenu du dossier écrit qui la concerne. C'est d'une violence intense.

Par ailleurs, les SAJ ne donnent pas toujours accès aux dossiers qui les concernent aux bénéficiaires. On ne sait pas pourquoi, on se dit que peut-être qu'ils ont peur ou qu'ils pensent qu'ils ne peuvent pas le faire, parce qu'ils confondent déontologie, secret professionnel et devoir de réserve. Or, les familles ont droit à consulter leur dossier.

Il y a eu à Tournai une expérience pilote (recherche-action) où les bénéficiaires recevaient d'office une copie de leur dossier. Cela leur évitait de devoir aller le demander, car cette démarche demande beaucoup de culot et ce n'est pas facile. L'expérience a été arrêtée. Pourtant, les relations entre les parties prenantes s'en étaient trouvées apaisées, c'était positif.

L'administration est en train de diffuser un outil pratique concernant la transparence et la transmission des écrits, et est appuyée par le cabinet Madrane.

Le groupe Agora travaille aussi sur la question du lien entre les parents et les enfants placés. Comme on place moins, on place dans des cas plus graves, et de plus en plus d'enfants ne sont plus ramenés à la maison le week-end.

En fait, ce n'est pas parce qu'un enfant est placé que le problème qui a conduit au placement est résolu, donc, il faut aussi prévoir un accompagnement des parents.

Les AMO peuvent servir de lieu pour accompagner les parents dont les enfants sont placés, leur montrer qu'ils ne sont pas seuls pour recréer ce lien avec l'enfant, les aider dans leur parentalité en offrant des services et des infrastructures.

Quant aux groupes d'échanges entre personnes pauvres et services d'aide à la jeunesse, ils pourraient être organisés aussi au niveau de l'enseignement, car le monde des professionnels de l'enseignement comprend mal les réalités des familles précaires.

Sujet :

**Le surendettement des jeunes : quelle prévention?
Exemple : à travers les cours de citoyenneté**

Session 03**Lieu M 05****Initiatrice :**

Jamila (AS à Molenbeek
Formation)

Sont passés par l'atelier : Degryse Laurie**Secrétaire :**

Degryse Laurie

Résumé des échanges

- État des lieux
- Fonctionnement de l'accompagnement
- Possibilités et propositions de prévention

Développement

- Les jeunes que reçoit Jamila (18-25 ans) arrivent lorsqu'il est déjà trop tard : jugement, expulsion, saisies... Ils proviennent très souvent de familles pauvres et qui ne savent pas gérer leurs finances. Ces familles n'ont donc pas transmis cette compétence aux jeunes. Face à la possibilité d'achats à crédit (GSM...), ils se retrouvent endettés très rapidement et ne tiennent pas compte des courriers et convocation de la justice.
- Ils sont souvent très précarisés et déconnectés de la réalité (notamment pour ne pas sentir le stress de leur situation) : alcool, drogues, sans-emploi...
- Ils sont pris en charge avec leur accord, dans une médiation de dettes sur du long terme, et, depuis la loi Di Rupo, s'ils ont respecté différentes règles, au bout de sept ans leurs dettes sont supprimées.
- Il est très difficile de leur apprendre la gestion financière, il existe des « stages » et formation, accompagnement, mais étant déconnectés de leur réalité et du fonctionnement de la société (« Tout va bien! »), cela prend du temps.
- Proposition d'inclure cet apprentissage de gestion financière dans les cours à la citoyenneté, ainsi qu'un apprentissage réservé aux parents pour améliorer le fonctionnement financier d'une famille et des générations suivantes.

Sujet :**S'interroger sur le morcellement des compétences institutionnelles****Session 03****Lieu M 07****Initiateur :**

Alain Willaert (CBCS)

Sont passés par l'atelier : Amerijckx Gaëlle, Hector Françoise, Joliton Karine, Valérie Servais, Josselin Jamet, Betty Nicaise, Desmedt Samuel, Angelicchio Libera, Derroitte Élise

Secrétaire :

Éric Semal

Résumé des échanges

- Faut-il des services spécifiques pour les 18-25 ans? Par exemple, au Québec cela n'existe pas. L'important est d'avoir une aide appropriée qui corresponde à la demande.
- Un pays comme le Luxembourg dispose de deux niveaux de pouvoir. Un exemple à suivre? Une étude récente pose la question en se demandant si le pouvoir communal, le plus proche du citoyen, ne pourrait pas voir augmenter ses compétences. En Belgique, une limite a peut-être été dépassée avec l'exemple du secteur de la santé qui est plus que morcelé entre différents niveaux de pouvoir. C'est le système fédéral à la belge qui montre ses limites.
- Le financement par projet, une opportunité ou un piège à éviter? C'est parfois une opportunité pour se mettre en lien. Après se pose la question de leur continuité dès qu'ils ne sont plus financés. Cela occasionne une grande perte d'énergie et de compétences qui disparaissent avec le projet. Le financement par projet favorise clairement les grosses institutions.
- Se regrouper n'est pas négatif jusqu'à un certain point. Il ne faut jamais perdre de vue que les organisations ont toutes des missions de base qui complètent des actions que l'État n'assume pas ou plus. Il y a une diminution des moyens structurels pour nous demander de répondre à des appels à projets. L'innovation sociale, c'est bien, mais cela doit venir en complément du boulot « quotidien » des associations.
- L'on assiste à une grande précarisation des travailleurs. Par exemple avec des CDI avec une clause si jamais les moyens financiers commencent à manquer...
- On assiste au même phénomène en cohésion sociale avec les agréments où ce sont les projets qui sont financés, et non les organisations. Cela favorisera à nouveau les grandes associations au détriment des plus petites.
- Les budgets d'initiative peuvent servir pour favoriser l'innovation. Malheureusement, ce n'est pas le cas, ces budgets servent à financer du « faux structurel ».
- Ce serait plus judicieux de nous demander un Rapport d'activité simplifié plutôt que de devoir envoyer x nombre de rapports aux différentes sources de financement. Attention! En Région wallonne, c'est uniquement des chiffres qui sont demandés et le rapport harmonisé de la Cocof tient sur un A4.
- Le réseautage prend du temps, ce qui manque à beaucoup de travailleurs sociaux.
- Les compétences définies en fonction des publics nous posent problème. C'est difficile pour les publics qui se situent dans les interstices, à la croisée des chemins.

On assiste à un paradoxe où l'on doit donner des moyens supplémentaires pour harmoniser l'offre de moyens existants.

Attention à la tendance de privilégier les guichets uniques. Ils ont l'avantage d'être plus facilement identifiables et plus efficaces. Par contre, ils représentent une perte d'autonomie et quand on en est exclu il n'y a pas d'alternative...

Il y a une tentation de demander que tout le monde travaille de la même façon. Attention aux effets pervers de l'offre intégrée de services.

Parfois le travail en réseau ne se fait pas. C'est une question de temps, d'institution, d'organisation et de formation. Dans le parcours des étudiants assistants sociaux, l'importance du travail en réseau n'est pas assez mise en avant.

Sujet

De quelle manière construire une relation de confiance avec les jeunes?

Session 03

Lieu M 09

Initiateurs :

Catherine et Rachid (Projet
Perspective – BRAVVO)

Sont passés par l'atelier :**Secrétaire :**

Tatiana

Résumé des échanges

- Aspect **volontaire** des démarches (sans pression préalable par le juge ou les institutions)
- **Humilité** du travailleur social : les jeunes ont quelque chose à lui apporter
- Ajuster les **contraintes institutionnelles** (ex. : horaires) face aux besoins des jeunes afin de leur permettre de surpasser leur cloisonnement
- Relativité du **temps** nécessaire pour reconstruire l'estime de soi, l'autonomie du jeune
- Garder une **distance bienveillante** en cas de rupture (temporelle) de la relation (décrochage, mise à distance du jeune – ado= public ingrat?)
- La fonction du travailleur social est **d'outiller le jeune**, ce qu'il fait avec ces outils ne nous appartient pas (sentiment d'impuissance du travailleur social).
- Comment le jeune peut-il avoir confiance quand le **paysage institutionnel est illisible** (multitude de projets qui s'entrecroisent)
- Utilité de montrer au jeune la **carte des ressources** qu'il a déjà/auxquelles il a déjà fait appel. Risque de doublons
- Exemples de méthodes d'accroche=
 - Travail en milieu de vie
 - Camps, ateliers (surtout pour les personnes qui ont des difficultés à s'exprimer)
 - Partir de leurs centres d'intérêt pour amorcer la relation
 - Pédagogie institutionnelle
 - Responsabiliser le jeune = c'est le travailleur social qui donne sa confiance au jeune

Sujet	
Quelle place pour la jeunesse pauvre dans les médias ? ou : les millions de Kim contre les centimes de la jeunesse	
Session 03	Lieu M13
Initiateur : Emilien Hommé	Sont passés par l'atelier : Emilien Hommé (Samarcande AMO), Marlene Nuhaan (Bruxelles-J), Laurent d'Ursel (Doucheflux), Hernando Fransisco (Lire et Écrire), Charlier Emilie (Université de Mons), Aurélie Beelen (AMO'Rythme), Paloma Castro (CEMO), Gisèle Ingabire (CPAS Forest)
Secrétaire : Marlene Nuhaan	

Résumé des échanges

-

Sujet :	
Précarité alimentaire étudiante	
Session 03	Lieu M 15
Initiateur: GARCIA Jean-Philippe (ISSM Mulhouse)	Sont passés par l'atelier : MASSUDOM F Ida (ISFSC section Assistant social), MALENGREAUX Mailén (ISFSC section Assistant social), DRUGMAND Caroline (ISFSC section Assistant social), THYAUX Ellen (infirmière en spé santé com.), DUBOIS Thibault (Parnasse ISEI), NIKKHAH Roxane (ISFSC section Assistant social), TITEUX Véronique (CPAS de Bruxelles – Service Jeunesse), BUYSENS Brigitte (Maison d'accueil des Petits Riens)
Secrétaire : ABRAHAM Caroline (ISSM Mulhouse)	

Résumé des échanges

- Cinq dimensions pour prendre en compte la personne bénéficiaire dans sa globalité et non comme une « bouche à nourrir »
 - Matérielle
 - Relationnelle
 - Corporelle
 - Décisionnelle
 - Temporelle
- Ateliers de recherche menés à l'Institut supérieur social de Mulhouse (ISSM) sur l'insécurité alimentaire
- Dispositifs existants et leurs limites

Développement

- Par rapport aux cinq dimensions dont il est ici question, de nombreuses questions se sont posées :
 - « comment peut-on mettre en place des dispositifs ou des actions qui prennent en compte la personne dans sa globalité? »
 - Comment laisser le droit aux « bénéficiaires » d'être « acteurs » de leur situation? Question de la participation
 - Quel positionnement pour les travailleurs sociaux?
- La problématique des deux étudiants de l'institut supérieur social de Mulhouse porte sur la dimension « relationnelle ». Leur questionnement de base est : « Comment un étudiant combine-t-il insécurité alimentaire et vie sociale? »
 Un des enjeux de cette recherche est également de rendre la précarité des étudiants plus visible, car elle est en ce moment très peu reconnue. Les problèmes économiques sont souvent cachés sous un « manque de savoir-faire » ou « une flemme ».
 Dans les représentations, les étudiants font partie d'une classe « élitiste », il est de ce fait beaucoup plus difficile pour eux de faire appel aux aides dont ils pourraient bénéficier (sentiment de honte, de culpabilité).
 Les dispositifs classiques restent aujourd'hui peu adaptés aux étudiants, notamment au niveau de leurs horaires d'ouverture.

Quid de la visibilité, peu de demandes d'aide -> pas de dispositif mis en place.

- Dispositifs existants :
 - **ÉPICERIE SOLIDAIRE** : Il existe à l'ULB (Université libre de Bruxelles) une épicerie solidaire. Ce genre de dispositifs se développe de plus en plus. Au lieu de recevoir des colis préparés, les personnes peuvent y faire des choix alimentaires (dimension décisionnelle).
Des **épiceries solidaires étudiantes**, type AGORAE, se développent dans certaines grandes villes françaises. Ces épiceries sont gérées par les étudiants elles-mêmes. Elles sont ouvertes à tous, pensées comme des lieux d'échange social, seule la partie « aide alimentaire » est réservée aux ayants droit.
 - Les **JARDINS SOLIDAIRES** se développent de plus en plus au sein de la population mais peu ou pas en milieu étudiant.
 - Un **FRIGO DANS LA RUE** a été installé dans Bruxelles. Chacun est libre d'y déposer et/ou d'y prendre des denrées alimentaires. Ce principe serait-il adaptable au milieu étudiant?
- Limites des dispositifs :
 - La participation et la valorisation des compétences des personnes est peu ou pas prise en compte.
 - Constat d'un manque d'information, communication autour des dispositifs existants.
 - Dispositifs peu adaptés aux spécificités des étudiants. Ces derniers mettent donc des systèmes de « débrouille », comme de demander les invendus sur les marchés.
 - Question de la gratuité et du don – contre-don.

Sujet :**Le travailleur social : meilleur outil du travail social?****Session 04****Lieu R 05****Initiateur :**

Laurent Konopinsky

Sont passés par l'atelier : une quinzaine**Secrétaire :**

Adèle Baldewyns

Résumé des échanges

- Réflexion sur ce qu'est pour nous le travail social à partir d'un photolangage : qu'est-ce qui nous représente professionnellement?
- Importance du lien, du relationnel dans la relation d'aide
- Important de travailler sur soi, de prendre du recul, de se protéger, de prendre soin de soi
- Le travail social = un travail en construction
- La relation d'aide : offrir une hospitalité psychique (//Furtos)
- Dans le travail social, importance de réinterroger la notion de « savoir » : on n'a pas toujours la solution, à nous de laisser la personne découvrir les siennes

Développement

Par le biais d'un photo-langage, chacun a pu s'exprimer sur ce qu'il pense de sa position de travailleur social.

Il ressort de cet échange de nombreux points communs : l'importance du lien, du travail avec l'humain.

On a aussi observé qu'il y avait une majorité féminine dans le groupe : est-ce parce que c'est difficile pour les hommes de parler d'eux-mêmes? Est-ce lié à une question culturelle?

Une autre observation est aussi la jeunesse des acteurs sociaux dans le groupe, la plupart étant en début de carrière...

En France, dans le secteur social, on accorde beaucoup de temps pour les moyens dont on dispose, on fait l'économie de la posture professionnelle. Alors que c'est justement ce qui devrait être réfléchi, développé! Ce qui est important, c'est ce qu'on est nous-mêmes, qui on est dans l'offre de rencontre qu'on fait?

Comment les institutions prennent-elles soin de qui nous sommes? Est-ce qu'on a le temps de prendre du recul, de réfléchir à notre posture?

On est riche de ce qu'on est, peu importe si on est pauvre matériellement : est-ce que c'est vers ça que l'aide sociale va aujourd'hui?

Il est important de nous remettre en question, d'être conscients de nos richesses, de nos forces...

À nous de faire avec le monde du travail qui est malade, où le travail qualitatif du lien n'est souvent pas pris en compte!

Sujet :

Affiliation sociale et continuité de liens en contexte d'hébergement communautaire pour jeunes de 12 à 30 ans (exemple des Auberges du cœur au Québec)

Session 04**Lieu R 08****Initiateur :**

Tristan Ouimet-Savard

Sont passés par l'atelier : Simon Nizet, Michel Thiry; Véronique Georis, Olivier Gatti, Anne-Catherine Loeckx, Samia Mahalaine, Jacqueline Cibili Ilunga, Christelle Trifaux, Céline Schreiner

Secrétaire :

Samuel Desmedt

Résumé des échanges

- Présentation des auberges du cœur au Québec
- Débat sur l'autonomie

Développement

Présentation des Auberges du cœur au Québec :

- Préalable : il faut savoir qu'au Québec, la jeunesse est une matière transversale, il n'y a donc pas de « ministère de la Jeunesse ». Pour les questions relatives à l'hébergement, c'est le ministère de la Santé et des services sociaux qui est compétent. Ce dernier est parfois clivé entre un pôle « sanitaire » et un pôle centré sur la relation d'aide, dont font partie les auberges.
- Historiquement, les auberges sont nées dans les années 60-70, dans une mouvance contestataire face à l'institutionnalisation et sont très attachées à la dimension communautaire.
- Les Auberges sont financées par l'État, de manière structurelle (à la mission), et rendent des comptes via des rapports d'activité.
- Elles accueillent des personnes sans domicile fixe, ou à risque de le devenir, selon trois modèles :
 - Les auberges pour mineurs (de 12 à la veille de 18 ans). Il s'agit ici principalement d'un travail en amont pour éviter un placement décidé par la Justice. Le travail des relations familiales y est important. Hébergement de 2 mois maximum.
 - Les auberges pour adultes (de 18 à 30 ans), la question des relations avec la famille sont beaucoup moins présentes. Hébergement jusqu'à une année.

Maisons mixtes : accueillent sous un même toit des mineurs et des majeurs, mais avec sept ans d'écart d'âge au maximum.

- L'accueil n'est pas inconditionnel, d'une part pour préserver la cohésion et la stabilité du groupe (un jeune en début de sevrage pourra par exemple être réorienté si dans le groupe il y a déjà cinq autres jeunes en fin de sevrage). D'autre part, la personne doit se mettre en action, passé le premier temps de répit. C'est elle-même qui définit « l'action », dont la

portée peut être limitée (à l'inverse de certaines conceptions de l'activation), mais il doit « se passer quelque chose ».

- L'intervention se fait de manière « horizontale » et informelle, centrée sur l'accompagnement de l'utilisateur davantage que sur l'aspect clinique. L'accent principal est mis sur la continuité du lien (et non pas la continuité de service), de manière à favoriser l'affiliation, la création de liens avec la communauté pour des jeunes qui se retrouvent isolés.
- Les travailleurs se définissent d'ailleurs tous comme des « inters », des intervenants polyvalents, et non pas comme des psychologues, des éducateurs... Leur mission consiste à vivre et à accompagner au quotidien les résidents, à les aider à « vivre leur jeunesse », ce qui suppose de l'expérimentation, des possibilités d'erreur, ce que la pauvreté empêche autrement.
- L'auberge se veut être un point d'ancrage, où les jeunes peuvent revenir à tout moment pour participer à certaines activités lorsqu'ils le veulent.
- Notre slogan : « Les jeunes qui y entrent s'en sortent ! » Mais nous devons rester prudents et humbles par rapport à l'étendue de certaines difficultés et le contexte général. Par exemple, l'auberge ne peut pas résoudre le problème général de la difficulté d'accès au logement.

Résumé des débats qui suivent :

- Définition de l'autonomie (vs l'autonomisation) : elle ne doit pas être comprise comme un processus linéaire, d'un point A à un point B, mais plutôt comme un processus qui doit permettre des allers et des retours. L'autonomie, ce n'est pas non plus comme on le considère parfois à tort, ne plus jamais faire appel à aucun service social, mais être en capacité de les solliciter au moment opportun et de s'en passer le reste du temps. La question semble davantage faire question en Belgique et en France qu'au Québec, où elle n'est pas du tout appréhendée dans ces termes. L'auberge du cœur, c'est avant tout une maison, une maison dans le quartier, un lieu de vie... tout l'inverse de ce qui est appelé là-bas « une institution » (compris dans le sens : service public, étatique).
- Question de l'accompagnement et de la fixation des objectifs. Que veut dire « réussir » un accompagnement, qui peut dire quand la personne est « prête »? La réussite n'est pas forcément la situation projetée au départ par le travailleur social...

Sujet :	
Quels seraient les points d'accroche pour les jeunes dont le parcours s'annonce exclusivement carcéral ?	
Session 04	Lieu M 01
Initiatrice : Seyouroum Ayma	Sont passés par l'atelier : AFAZAZ ASMA, BUTERA Barbara, DE BOUVER Anne, BERHIN Vincent, CHATAR Khalid, MIGUEZ Rwubu
Secrétaire : Badih Farah	

Résumé des échanges

- Constat : le parcours carcéral récurrent pour certains jeunes tend à se banaliser

Développement

Lorsqu'un jeune commet un délit ou un crime et qu'il se retrouve dans un milieu carcéral à répétition. Le jeune est souvent complètement déstructuré et en manque de repères.

Le fait d'entrer et de sortir de prison est devenu banal pour beaucoup de jeunes de certains quartiers. Cela est devenu une sorte de rite, c'est-à-dire que presque tous les jeunes sont passés par des IPPJ-prison. Cela ne les gêne pas entre eux vu que c'est normal pour eux. Cela peut même devenir, pour eux, leurs repères.

Cela renvoie à la question : « Le jeune a envie de faire quoi? Se satisfait-il de sa situation? Ou pas? »

Et, en tant que travailleur social, que peut-on faire en tenant compte du fait que le jeune est ou non en demande d'aide, et ce, sans risquer de tomber dans la contrainte.

Selon des études menées, il y a des signes annonciateurs du point de vue de la santé à propos de ce type de jeunes. Dont un des signes est le trouble de l'attachement qui se fait dès le plus jeune âge (de zéro à quelques mois) et peut provoquer un déséquilibre chez la personne qui pourrait aboutir à de la délinquance (petite, moyenne, grande), de la criminalité, etc.

Comment tenter de le pallier? Essayons de trouver des solutions pour casser ces rites afin de sortir de ce cercle vicieux (qui est la banalisation de leurs actes) ?

Une des pistes de solution serait peut-être de mettre en place un système du même type qu'« un réseau d'échange de savoirs ».

Un échange de savoirs permettrait peut-être une « reconnaissance de l'autre » et un « regain de confiance en soi » dans une hypothèse de manque à ce niveau.

Il est important d'identifier le besoin de ces jeunes afin de mettre en place des projets adaptés à leurs attentes.

Quels sont les différents acteurs qui pourraient apporter ces points d'ancrage?

Où et comment les toucher?

Une maison de quartier pourrait-elle servir de point d'ancrage? Ou était-elle juste dans l'occupationnel? Ou une AMO serait-elle plus apte? Et pourquoi ne pas créer un pont entre l'AMO et une maison de quartier?

Dans certaines maisons de jeunes, ce type de lien est déjà assuré; cependant, ce n'est pas le cas de toutes ces maisons de jeunes. Il existe plusieurs travailleurs sociaux dans le but d'assurer le travail en réseau de toutes les structures existantes, tels que les gardiens de la paix, éducateurs de rue, etc. (ainsi que la coordination sociale de chaque commune).

Une des pistes intéressantes serait donc de faire parvenir les différentes informations (d'aide) aux jeunes en passant par les différentes structures existantes et que les jeunes et leur famille sont susceptibles de fréquenter. Et ce, par le biais de projets qui pourraient les toucher et les faire participer.

Sujet :**Jeunisme, inventons de nouveaux mots pour désigner les jeunes****Session 04****Lieu M 03****Initiateur :**

Vincent Hargot

Sont passés par l'atelier : Vincent Gallez, Judith Henrion**Secrétaire :**

Vincent Hargot

Résumé des échanges

- « Jeunisme »
- Le terme *jeune* recouvre une catégorie de plus en plus grande vivant des réalités très diverses. Selon l'OMS, un jeune a entre 12 et 24 ans, la SNCB considère jeune les personnes jusqu'à 26 ans (fin du Go pass à cet âge) et certains subsides d'aide aux jeunes sont proposés pour des publics jusqu'à 30 ans.

La situation est donc problématique, une personne de 12 ans et une autre de 30 ans peuvent se retrouver désignée par le même mot. Nous avons donc tenté de créer de nouveaux mots afin de désigner les jeunes.

En préambule, précisons qu'il nous est apparu que la notion de jeune mérite d'être mise en question non pas en termes d'âge mais en termes de critères et d'attitudes. Est jeune (ou adulte) une personne qui se comporte avec des attitudes jeunes (ou adultes). Notons également que la notion d'adulte manque également de bases théoriques valables.

En résumé, voici nos néologismes, avec humour, mais avec implication.

- **ADOTONOME** : un jeune qui gère sa vie émotionnelle, ses finances, son logement, malgré toutes les galères auxquelles il peut être confronté. Malgré son jeune âge de moins de 30 ans (ce n'est presque pas une blague) et malgré la non-reconnaissance par le reste de la société de sa maturité, le jeune adotonôme est prêt à se concevoir comme un adulte, il sait qui il est et où il veut aller. Il est accompli dans le sens où il a déjà une certaine assurance, une confiance en soi (synonyme : Jeunadulte).
- **ADULESCENT** : adulte étant toujours chez ses parents, tel le film réputé *Tanguy*.
- **ADOLESCENLESOU** : mot-valise désignant un adolescent manquant de ressources financières (contraire : Jeunargenté).
- **ADOLESCENLOGEMENT**. Mot-valise désignant un adolescent manquant d'un domicile fixe (contraire : Jeuneathome).
- **ADOLESCENREPÈRES** : Mot-valise désignant un jeune vraiment perdu (contraire : Adotonome).
- **JEUNE QUECHUA** : perpétuel festivalier, hippie des temps modernes (souvent de sortie avec son père le Quechuâgé).
- **LA FILLE-MÈRE** et son compagnon le fils-père autrement appelé « le par-ado » ou « le père-ado ».

Sujet :**Comment éviter la psychologisation de la souffrance sociale?****Session 04****Lieu M 09****Initiatrices :**

Cécile Chenevière
Laurence Leroy

Sont passés par l'atelier : Emilie Charlier, Castro Paloma, Laurie De Gryse, Véronique De Carpentier, Muriel Sacco, Marco Falaschi, Vanessa Damdami, Anne-Line Duplan

Secrétaire :**Résumé des échanges**

- Les jeunes qui souffrent pensent que c'est eux le problème.
- Responsabilité des intervenants : mettre en évidence et valoriser les compétences des jeunes qui sont en grande difficulté sociale et/ou psychique.
- Trop souvent dans les lectures d'aujourd'hui, les difficultés sociales sont traduites en problèmes psychologiques. Depuis la fin des années 70, individualisation des difficultés, alors qu'auparavant : il y avait plus une recherche collective de réponses.
- Comment restaurer la confiance chez les jeunes, dans une société où les repères sont bouleversés? Il n'y a pas plus d'anticonformisme social maintenant qu'avant.

Les personnes précarisées se sentent en moins bonne santé...

Or, quand il y a un démarrage de médication, existe le risque que le jeune en difficulté s'identifie à sa dépression.

Il est essentiel de mettre l'accent sur l'accueil et la disponibilité, plutôt que sur la mise en place d'un traitement, et le marquage d'une situation en termes de problèmes psychiques ou familiaux.

Les jeunes ont besoin d'écoute authentique et que des adultes les aident à se resituer dans l'histoire (humaine) qui les a précédés.

Sujet :**Comment peut-on, en tant qu'intervenants sociaux, « faciliter » le passage à la majorité?****Session 04****Lieu M 15****Initiatrice :**Fanny Laurent
SOS Jeunes – Quartier libre AMO**Sont passés par l'atelier :** Pascal Wincq (L'Oranger AMO), Khalid Mansouri (L'Oranger AMO), Marco Giannoni (SOS Jeunes – Quartier libre AMO)**Secrétaire :**

Fanny

Résumé des échanges

- Contextualisation de la question : quels sont les jeunes dont on parle? Ce sont des jeunes institutionnalisés depuis de nombreuses années qui passent à l'âge adulte.
- Choix de discuter de la majorité administrative, c'est-à-dire les 18 ans du jeune, car la majorité peut être différente selon les cultures (rites de passage dans certaines cultures qui ne fixent pas un âge précis pour la majorité)
- L'importance du vécu, du contexte et des ressources des jeunes pour travailler le passage à la majorité
- Une solution : la préparation de ce passage à la majorité le plus tôt possible.

Développement

Après avoir contextualisé la question et les jeunes dont nous parlions ainsi que ce qui était entendu par majorité, la discussion s'est tournée vers le fait que choisir de mettre la majorité à 18 ans est un choix politique, une loi. Faire du passage à la majorité une loi mettant tous les jeunes sur le même pied d'égalité est extrêmement inégal car tout le monde n'a pas le même vécu et ne devient pas adulte au même moment. Cependant, il est inutile de vouloir changer cette loi, il faut faire avec. Et pour pouvoir faire avec, il est important de bien connaître le jeune, d'être attentif à son vécu, à son contexte de vie et à ses ressources. Ce sont les éléments essentiels sur la base desquels travailler afin de coller à sa réalité et être capable de le soutenir au mieux.

Il y a un constat partagé par les intervenants qui est que, plus les jeunes vont cumuler les difficultés (isolement par rapport au réseau, immigration, pauvreté, absence de diplôme, etc.), plus le passage à la majorité va être difficile. D'autant que pour les jeunes institutionnalisés de longue date, ils passent d'un âge où toute une série de services et d'outils sont à leur disposition et vont les entourer, les soutenir à un âge où ils n'ont quasiment plus rien et où on va leur demander d'être proactifs, de se débrouiller un maximum seuls et de prouver qu'ils entreprennent les démarches jugées nécessaires.

Dans le travail d'AMO, il est donc essentiel d'observer le jeune, d'identifier et de connaître ses facilités et ses difficultés afin de pouvoir le soutenir dans ce passage à la majorité. Il convient d'arriver avec lui à l'expression d'une demande à laquelle nous pourrions répondre soit directement, soit par une orientation. L'idéal étant de pouvoir être dans une démarche de préparation du passage à la majorité entreprise le plus tôt possible dans un suivi à plus ou moins long terme.

Sujet :

Quelles solutions envisageons-nous afin d'éradiquer la pauvreté chez les jeunes avant qu'il ne soit trop tard?

Session 04**Lieu M 17****Initiateur****Participants****Secrétaire****Développement**

Il faut faire participer le public concerné pour mieux connaître ses besoins et pouvoir y répondre correctement.

Le travail social doit se faire ENSEMBLE et AVEC le bénéficiaire pour lui apporter une aide qui lui corresponde mieux. Car si on n'a pas vécu la situation de précarité on ne peut pas y apporter des solutions convenables car qui sait mieux que celui qui l'a vécue?

Les jeunes doivent porter le combat et se battre pour leur cause car le taux de jeunes en précarité augmente sans arrêt. Ils doivent exprimer le fait que les systèmes sont mal faits et qu'ils contribuent plus à la pauvreté des jeunes. Le problème est que les jeunes ne connaissent pas les rouages de ces systèmes et se sentent donc impuissants. Il faudrait leur expliquer comment ça marche pour qu'ils puissent agir dessus.

Il faut leur dire qu'ils sont capables. On juge la valeur d'une personne à son image et on met les autres qualités d'une personne de côté.

Les réseaux sociaux sont importants car ils pourraient être utilisés pour se révolter et manifester.

On est dans un cercle vicieux parce qu'on gagne de l'argent pour après aller le dépenser. On est dans une société de consommation qui nous pousse sans cesse à consommer.

LE JEUNE DOIT CONTRIBUER!!! Pour pouvoir changer la société. Il faut donc conscientiser la jeunesse mais pas que, car tout le monde est acteur de changement. Il faut montrer aux jeunes ce dont ils sont capables.

À Kinshasa par exemple, les parents s'occupent à gagner de l'argent pour survivre et n'ont donc pas de temps pour éduquer leurs enfants. Ceux-ci sont alors éduqués par la rue.

On fait croire aux jeunes que c'est difficile de changer les structures déjà en place et ça renforce le sentiment d'impuissance.

Il y a un réel sentiment de culpabilité des jeunes lorsqu'ils ratent à l'école et cela renforce le sentiment de dévalorisation.

Les travailleurs sociaux doivent contribuer à rassurer ces jeunes et les aider à avancer.

Il faut faire prendre conscience aux jeunes de leur potentiel et utiliser ce même potentiel pour se battre pour leur cause.

Le travail de rue est également très important et il faudrait agir de plus en plus dans la rue car beaucoup de jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes.

En Afrique, il y a un mécanisme de solidarité vraiment important et il faudrait faire de même en Belgique et en Europe car on est plus dans l'individualisme. Il faut essayer d'approcher les jeunes avec des projets pour les sensibiliser et les faire participer. Ainsi, ils se sentiront utiles et on travaillera en même temps sur la valorisation.

Il faudrait changer le système scolaire car le système des notes contribue à la dévalorisation et fait perdre confiance aux jeunes.

Il faudrait également aider les parents à faire un travail avec leurs enfants.

Les habitats collectifs pourraient également être une solution car, quand les parents ne sont pas là, il y a les autres parents qui peuvent participer à l'éducation des enfants.

Tant de neurones liés,
 tant de liens noués,
 des canaux se créent,
 pour que la création se canalise.
 Un lieu de maux : ceux qui il faut faire
 pour que d'autres soient défaits.
 Les dialectiques nécessaires se sont dévoilées :
 les conjonctions du légal et du légitime,
 de la lettre et de l'esprit,
 du réel et des réalités,
 de la raison et des sentiments,
 simplement du vrai et du faux.
 L'Apocalypse se pare de Genèse,
 la science a révélé ses limites.
 C'est l'appel aux formes,
 lente abdication de la contrainte comme but
 contre sa renaissance comme moyen.
 Du social au théâtre, de la poésie aux AMO.
 Bref, parlons, mais chantons aussi !

À BRUXELLES, UN JEUNE SUR TROIS SUBIT LA PAUVRETÉ

**Devant cette jeunesse sacrifiée,
comment le travail social peut-il
se montrer inventif ?**

Avec le soutien de la Ministre de l'Action sociale et de la Famille de la Commission communautaire française et du Ministre de l'Action à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Design : gaellegrisard.blogspot.com

